

Affaire de saisie de plus de 600 kg de kif traité à Ouargla
03 personnes placées en détention provisoire

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7199 - MERCREDI 04 JUIN 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Marché financier
L'ALC lève 03 milliards de DA sur le marché obligataire

P04

Armes chimiques françaises utilisées en Algérie
Témoignages sur une guerre occultée



Lire en page 03

ORAN
P07

Forte mobilisation en moyens humains et matériels
Aïd El Adha: la SEOR promet de l'eau dans les robinets
Usine de dessalement de Cap Blanc
190.000 mètres cubes d'eau produits par jour
Projet d'unité de production de «Méthyl Tert-Butyl Ether» à Arzew
Sonatrach passe du statut d'importateur à celui d'exportateur



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Le PDG Rodolphe Saadé reçu par le président de la République

La rencontre a permis d'évoquer les projets de CMA CGM en Algérie



Le PDG de la Compagnie maritime d'affrètement-Compagnie générale maritime (CMA CGM), M. Rodolphe Saadé, a affirmé que sa rencontre, lundi, avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait porté sur les projets de cette compagnie mondiale en Algérie. Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Saadé a précisé que cette rencontre avait per-

mis d'évoquer les différents projets sur lesquels le groupe CMA CGM travaille en Algérie, disant souhaiter avancer sur ces projets, avec l'aide du ministre des Transports. "Nous croyons beaucoup dans le développement de l'Algérie, je pense qu'elle a un véritable potentiel", a-t-il encore déclaré. "Nous allons essayer de surmonter les difficultés opérationnelles et d'avancer dans la bonne direction", a-t-il ajouté.

Avec Betrouni, Kouici, Megharia, Ghoula et Hansal

La Radieuse félicite Mousstakbel Rouissat et Chabab Beni Thour



L'association Radieuse s'est déplacée à Ouargla pour participer à la fête d'accession, avec la population sportive locale, et honorer les clubs de Beni Thour et Mousstakbel Rouissat, aux côtés du wali de Ouargla, M. Abdelghani Filali et des figures sportives invitées par le président de la Radieuse, Kada Chafi, Omar Betrouni, l'une des icônes du MCA, Mustapha Kouici, les membres du bureau fédéral, Fodil Megharia et Ghoula, ex-internationaux, Mohamed Hansal, l'ex-arbitre mondialiste, Belatoui, Zerrouki, Foussi, Belouti, Benzerga et Medjahed. Cette délégation a rendu hommage aux dirigeants, aux staffs techniques, aux joueurs des deux clubs, Beni Thour et Mousstakbel Rouissat ainsi qu'aux anciens joueurs de ces

deux formations avec des diplômes d'honneur, des médailles et des cadeaux symboliques. Cette cérémonie s'est déroulée dans un grand climat de joie et de liesse en présence des supporters et tous ont été ravis du déplacement de la Radieuse et sa participation à cette fête de l'accession des 02 clubs de l'Algérie profonde. Le président de Mousstakbel Rouissat, Bensaci Larouci n'a pas manqué lui aussi à féliciter les stars de la Radieuse venues encourager ces 02 équipes. Pour sa part, l'un des principaux dirigeants de Beni Thour, Bennedine Mohamed, principal candidat à la présidence du club, a également remercié la Radieuse pour sa participation à cette fête de l'accession, les autorités locales et les supporters.

Chargés par le président de la République

Les ministres de la Santé et du Travail entament une visite officielle en Slovénie



Chargés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, ont entamé, lundi, une visite officielle de quatre (4) jours en République de Slovénie. "Cette démarche intervient suite à la visite d'Etat effectuée en Slovénie, en mai dernier, par le président de la République, laquelle a été couronnée par la signature de plusieurs accords de coopération dans des domaines vitaux d'intérêt commun", précisent les ministères de la Santé et du Travail dans un communiqué conjoint. Les deux ministres tiendront une série de rencontres et d'entretiens avec leurs homologues slo-

vènes, dans le but de renforcer la coopération bilatérale et d'échanger les expertises et les expériences dans les domaines de la santé, du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, ajoute le communiqué. La délégation ministérielle algérienne visitera, à cette occasion, des établissements de santé et des sociétés spécialisées dans la fabrication de prothèses, afin de prendre connaissance de leur expérience et de tirer parti de l'expertise avancée de la Slovénie dans ce domaine. "Le projet de programme de réhabilitation sanitaire des enfants et adolescents palestiniens victimes de la guerre contre Ghaza devrait constituer l'un des principaux axes inscrits à l'ordre du jour de la visite...", selon la même source.

Journée Mondiale de l'Enfance

L'ANEP organise une célébration spéciale en l'honneur des enfants des SMA



A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Enfance, l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP) a organisé, le 1er juin 2025, une célébration spéciale en l'honneur des enfants des Scouts Musulmans Algériens, à la librairie Chaïb Dzaïr, située au 01, rue Pasteur, Alger-Centre. Lors de cet événement, les enfants ont eu l'opportunité d'assister à des animations captivantes: la conteuse Amina HAMLAOUI a transporté les jeunes esprits à travers ses récits fascinants dans des univers merveilleux. Aussi, un spectacle ludique assuré par Mister Brownie a apporté émerveillement et sourires aux jeunes partici-

pants. Cette célébration s'est clôturée par un moment festif particulier, où deux délicieux gâteaux ont été découpés et partagés dans une ambiance chaleureuse et conviviale, ajoutant une touche spéciale à cette journée mémorable. A travers cette initiative, l'ANEP réaffirme son engagement en tant qu'entreprise citoyenne œuvrant à contribuer à l'épanouissement des jeunes générations, et plus particulièrement des enfants de mouvements historiquement engagés pour une Algérie plus forte, en leur offrant des moments de joie et de partage et en les initiant au monde de la culture et de la littérature.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Armes chimiques françaises utilisées en Algérie

Témoignages sur une guerre occultée

Par B.Habib

Les armes chimiques, utilisées durant la guerre d'Algérie par les forces armées françaises, en dépit de leur interdiction par le Protocole de Genève, pourtant signé par la France. Il s'agit majoritairement d'un gaz appelé CN2D, utilisé pour torpiller les grottes et souterrains par quoi transitaient les combattants algériens et le napalm sur les forêts et les villages. Mais la première utilisation contre les populations algériennes des armes chimiques par l'armée coloniale remonte exactement à 1830, selon un chercheur algérien, Amar Mansouri, qui avait déjà déploré un bilan de 780 morts à cette époque. Cette révélation avait certes eu l'effet d'une vraie «bombe» démontrant que les armes chimiques françaises ne datent pas seulement de la guerre d'Algérie mais pourraient remonter à une date beaucoup plus lointaine, probablement durant les guerres de résistance de Zaatcha et des cheikhs Bouamana Boubaghla ou encore Hadad. La polémique suscitée par un documentaire sur la chaîne France 5 qui lève le voile sur l'utilisation des armes chimiques pendant la guerre de la révolution, serait un non évènement parce que cette utilisation remonte beaucoup plus loin en arrière que l'on pourrait le croire, même si tout le monde, y compris les spécialistes de l'écriture de l'histoire commune, s'accordent à dire aujourd'hui que le recours par la France coloniale aux armes chimiques en Algérie «est un secret de polichinelle». Longtemps occultée, cette page encore sombre et peu médiatisée sur l'usage par la France des armes chimiques (sarin, butane, phosphore etc...) est ressortie pour la première fois, du côté français, dans un documentaire qui lève le voile sur l'ampleur du recours aux armes chimiques par les autorités coloniales françaises en Algérie. Après avoir été

retiré de la grille de France 5, il est reprogrammé pour le dimanche 8 juin 2025 sur France 5 et France.tv. Le documentaire de Christophe Lafaye et Claire Billet avait déjà suscité une vive polémique, cinq jours avant sa date de diffusion initiale, le 11 mars 2025. Ce documentaire même s'il conforte largement la piste d'une possible criminalisation de la France coloniale pour ses usages des armes chimiques en Algérie, a cependant la particularité de «concentrer» cette utilisation des armes chimiques seulement durant la guerre de la révolution, ce qui s'inscrit en porte-à-faux par rapport aux témoignages précédents de chercheurs algériens. Il s'agit, à première vue, d'un documentaire fait intelligemment, reculant l'usage des armes chimiques en Algérie à l'époque de la révolution, une manière d'occulter ce qui avait été déjà fait par la France pendant la résistance algérienne. Dans un contexte tendu des relations franco-algériennes, cette décision de déprogrammer le documentaire en faveur d'une soirée spéciale États-Unis/Russie, avait indéniablement provoqué un débat. Pourtant, plus que jamais d'actualité, ce travail de mémoire donne la parole à des témoins de cette page d'histoire peu connue. Armand Casanova, ayant servi dans une Section Armes Spéciales en Algérie, se souvient encore, soixante ans après, de «l'odeur du gaz et de celle de la mort». France Télévision revient sur sa décision et reprogramme le documentaire sur les crimes chimiques en Algérie. À partir de 1959, confrontée à l'Armée nationale de Libération et à l'usage des souterrains par les combattants algériens, les forces coloniales françaises décident d'expérimenter puis de généraliser l'usage de gaz, des armes interdites par le protocole de Genève (1925), pour tenter de reprendre l'avantage. Cette histoire, potentiellement qualifiable de crime de

guerre, demeure largement ignorée. Explication: un crime de guerre est une violation grave réprimée par les lois de la guerre alors que la résistance en guerre est une action qui permet de s'opposer à un occupant par la force d'un territoire ou à une force ennemie pendant un conflit armé. Et à ce niveau de débat, il faut espérer trouver une explication franche et honnête de savoir pourquoi les Français disent que les armes chimiques ont été utilisées pendant la guerre d'Algérie et non pas depuis 1830? Une chose reste néanmoins certaine. À travers ce documentaire, l'historien Christophe Lafaye ainsi que la journaliste Claire Billet révèlent enfin ce secret: «Une véritable guerre chimique a été menée en Algérie». S'appuyant sur les recherches et archives de l'historien Christophe Lafaye, le film de la réalisatrice Claire Billet, enrichi de témoignages de soldats français et d'Algériens ayant vécu cet épisode et ceux d'experts en armes nucléaires, biologiques et chimiques, détaille le contexte et l'ampleur de cette guerre chimique menée en Algérie. Le film révèle comment les autorités françaises ont ordonné, testé et massivement utilisé des gaz toxiques pour éliminer les combattants algériens dans les grottes. En effet, l'historien estime qu'entre 5.000 et 10.000 combattants ont été assassinés. En Algérie, ils ont trouvé des victimes de ces attaques chimiques pour leur donner la parole: Amar Aggoun avait 15 ans, Mohamed Ben Slimane Laabaci en avait 12, lorsque le 22, 23 mars 1959, une de ces sections a gazé la grotte de Ghar Ouchtouh et a fait 118 personnes mortes intoxiquées, eux plus jeunes ont survécu. Cette utilisation d'armes chimiques, ajoutée à la torture et au déplacement des populations, constitue un exemple des violations des engagements internationaux de la France durant cette guerre coloniale.

Coopération

Le Premier ministre, Narendra Modi, bientôt en Algérie

L'Algérie et l'Inde ont un défi commun: la lutte contre le terrorisme. C'est ce qu'a déclaré le chef de la délégation indienne, en visite officielle en Algérie. Une délégation parlementaire indienne multipartite, conduite par le député Shri Bayjayant Jay Panda, a quitté le pays après un séjour de 04 jours où elle a rencontré des responsables algériens, des présidents de groupes parlementaires à l'APN, avant de se recueillir au cimetière d'El Alia sur la tombe de l'Emir Abdelkader. Cette délégation qui balise le terrain à la prochaine visite officielle du Premier ministre indien en Algérie, a clôturé sa tournée par une invitation à l'APN à Alger. En effet, cette délégation multipartite de députés a rencontré au niveau du Parlement algérien, Mohamed Khouane, président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, pour un échange de points de vue sur la relation bilatérale entre nos deux pays et profiter de l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme. La délégation, composée de députés indiens et d'un ex-SG des Affaires étrangères, est dirigée par Shri

Baijayant Jay Panda. Dans une conférence de presse, tenue au siège de la représentation indienne à Hydra à Alger, en présence de Mme Swati Vijay Kulkarni, ambassadrice de l'Inde en Algérie, l'hôte du Parlement a surtout focalisé sur les relations bilatérales et de coopération entre l'Algérie et l'Inde, par mettre en exergue la densité du partenariat algéro-indien, reposant sur des relations d'amitié historiques et un intérêt commun pour le développement économique. Selon Shri Bayjayant Jay Panda, Alger et New Delhi ont de nombreuses similitudes tant sur le plan historique que sur le plan des principes et des perspectives. Pour lui, nos deux nations ont lutté avec acharnement contre le colonialisme et pour leur indépendance. Il affirme que lors de sa visite au musée des Moudjahid de Maqam Echahid à Alger, il a découvert comment le peuple algérien s'est battu et a résisté avec courage et abnégation(...) dans les années 1950 et lorsque le FLN a déclenché la guerre de libération algérienne, l'Inde avait mis à sa disposition un bureau car conclut-il: «Il s'agit là d'une forme directe de soutien et d'un signe que l'on partage les mêmes espérances». Le chef de la dé-

légation indienne, Shri Baijayant Jay Panda, a rappelé que son pays et l'Algérie sont membres importants du Mouvement des non-alignés et ont activement travaillé, des décennies durant, pour les intérêts du Sud global. L'intervenant a rassuré que «l'Algérie et l'Inde peuvent collaborer et mettre en œuvre un mécanisme commun en matière de lutte contre cette hydre qu'est le terrorisme». En effet, l'Algérie est un leader de par son expérience dans la lutte antiterroriste et contre l'extrémisme et l'Inde est interpellée, selon ses propos, à bénéficier de son expérience de lutte antiterroriste. Shri Baijayant Jay Panda a saisi cette occasion pour saluer la position de l'Algérie qui a condamné, au Conseil de sécurité des Nations unies, l'attentat terroriste ayant ciblé la ville de Pahalgam en Inde, lors de l'opération SINDOOR. Il conclut par réitérer la position de son pays car l'Inde constitue la 4ème puissance économique mondiale devant le Japon, ce qui permettra aux deux pays de hisser ce partenariat économico-financier à un niveau supérieur dans les domaines de l'énergie, des mines, des technologies de l'information, du commerce et de l'industrie, conclut-il. **N.FOUDAD**

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

La France a utilisé des gaz toxiques en Algérie

«Les Algériens n'ont jamais cessé d'exiger de la France, reconnaissance, excuses et indemnisation, pour ses crimes commis à l'encontre du peuple algérien, durant la colonisation (1830-1962), notamment l'acculturation, les massacres, les pillages, la torture et les essais nucléaires». Abbès Mimouni

Oui, effectivement, ils ont utilisé du gaz toxique, du napalm ainsi que d'autres armes. Et, s'ils avaient eu la possibilité de frapper les Algériens avec la bombe atomique, ils n'auraient jamais hésité à le faire. D'ailleurs, leurs «frères et alliés» l'ont fait sans la moindre p'tite tergiversation contre les Japonais, à la fin de la seconde guerre mondiale. Selon le système mondial «des castes», français, américains et anglais, en ajoutant la liste de l'entité sioniste, appartiennent à la caste de ceux qui seraient immunisés contre toute poursuite et contre toute sanction. L'Histoire avait tout retenu et tout est archivé et les documents condamnant les crimes sont là. Rien ne se crée et rien ne se perd!! Après l'indépendance, aucune partie, à fortiori la partie victime, n'avait osé exiger des sanctions, au moins contre les auteurs des crimes commis contre les Algériens... Ces Algériens qui s'étaient soulevés pour leur liberté et leur dignité, évidemment, pour leur culture barbouillée et enterrée vivante. Ces gens-là, on les appelait: les fellagas, les terroristes, les fanatiques. (FLN voulait dire selon eux, fellagas lâches et nuisibles). Non seulement, l'on n'avait pas sanctionné comme il se doit les auteurs, mais nous étions obligés de pardonner aux collabos et aux traîtres leurs crimes et avec comme bonus les réintégrer dans les institutions du jeune Etat indépendant... Le bon arabe, c'est celui qui doit se laisser faire...et quand c'est le contraire, il devient un terroriste nuisible pour la paix mondiale. Une paix qui n'a jamais existé... D'ailleurs, c'est quoi la paix selon leur acception? C'est quand ils sont en train de traire à sang les nations assujetties et bradées, sans qu'ils soient inquiétés par une quelconque force d'opposition. Nous avons déjà soulevé dans des précédentes chroniques, la question: la chute démographique de la population algérienne entre 1832-1882, date du premier recensement où l'on avait trouvé que trois générations d'Algériens, après que la population avoisinait les dix millions, avaient disparues selon l'auteur du livre «le miroir» Hamdane Khoja, qui était un haut fonctionnaire dans le gouvernement de la régence. Ce n'était pas normal qu'un pays se vide, comme ça sans raison apparente, des deux tiers de sa population en un demi-siècle. A vous d'analyser!!!

Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) Conférence sur les efforts et défis du développement en Algérie

L'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) a organisé, lundi, une conférence sur les efforts déployés par l'Algérie pour transformer ses atouts géographiques en croissance durable et équilibrée au niveau régional. La conférence, placée sous le thème: "la question du développement en Algérie, pays vaste et prospère", a été animée par le vice-président de l'Académie, Mohamed Khodja, en présence de chercheurs et d'experts. Cette rencontre vise à mettre en lumière la réalité du développement en Algérie et ses perspectives d'avenir, à la lumière des transformations économiques et des enjeux géostratégiques actuels. A cet égard, M. Khodja, également directeur de la recherche à l'Institut algérien du pétrole (IAP), a souligné l'importance de la vision de développement adoptée par l'Algérie au cours des cinq dernières années, qui repose sur la création d'une dynamique dans des secteurs stratégiques, tels que les minéraux, le dessalement d'eau de mer, les cultures sahariennes, les start-up, les énergies renouvelables et nouvelles, tout en continuant d'investir dans les hydrocarbures.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'OPEP+ rassure, les prix s'envolent

Lundi, les cours du pétrole ont bondi, portés par une décision moins agressive que prévue de l'OPEP+, alors que le marché redoutait une vague de surproduction. Le Brent a grimpé de plus de 4% pour atteindre 65,55 dollars le baril, tandis que le WTI s'est hissé à 63,72 dollars, en hausse de près de 5%. Cette réaction de soulagement des marchés fait suite à l'annonce d'une hausse modérée de la production : 411.000 barils par jour dès juillet, comme en mai et juin, ont déclaré Ryad, Moscou et leurs partenaires de l'alliance pétrolière. L'ampleur de cette hausse était anticipée, mais des rumeurs de chiffres bien supérieurs avaient fait chuter les prix en fin de semaine dernière. «Les opérateurs s'attendaient à pire», explique John Evans, analyste chez PVM, cité par l'AFP. Cette décision prudente s'inscrit dans une stratégie d'ajustement progressif de l'offre face à une demande mondiale en hausse, notamment avec la saison estivale dans l'hémisphère nord. Dans un contexte tendu sur le plan géopolitique – frappes ukrainiennes en profondeur sur le territoire russe, blocage des négociations de paix, et impasse sur le dossier nucléaire iranien – les marchés restent nerveux. Les feux de forêt au Canada qui commencent à affecter la production, ajoutent une pression supplémentaire sur l'offre rapporte l'AFP. Malgré ces tensions, les analystes prévoient une stabilisation des prix à moyen terme. Goldman Sachs table sur un Brent autour de 60 dollars le baril et un WTI à 56 dollars jusqu'à la fin de l'année (Business AM). La banque d'investissement prévoit par ailleurs une hausse de production en deux étapes – juillet et août – totalisant plus de 800.000 barils par jour. Morgan Stanley, de son côté, anticipe trois vagues de relèvement de 411.000 barils chacune, avec un Brent moyen à 57,5 dollars au second semestre 2025 et à 55 dollars au premier semestre 2026. Ces perspectives s'appuient sur un retour progressif à un équilibre offre-demande, sans déstabilisation majeure des prix, même si des hausses de quotas pourraient encore intervenir en Arabie saoudite, au Koweït ou en Algérie. Dans l'immédiat, l'OPEP+ semble avoir trouvé un fragile équilibre entre prudence stratégique et pressions du marché. Mais à mesure que les tensions politiques et commerciales s'intensifient, la volatilité pourrait bien redevenir la norme.

Création des deux instances d'exportation et d'importation Forte volonté du président d'instaurer les règles de transparence

Des experts économiques ont affirmé, lundi, que la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'assurer personnellement le suivi et l'accompagnement de la création des deux instances d'organisation et de gestion de l'exportation et de l'importation, à travers la tenue d'une réunion ministérielle restreinte, dans les prochains jours, traduit une forte volonté politique d'instaurer les règles de la transparence dans le commerce extérieur. Les experts ont indiqué, dans des déclarations à l'APS, que le projet de création de ces deux instances représente en soi, un changement stratégique profond dans le système de gouvernance du commerce extérieur et la concrétisation d'une vision réformatrice visant à rompre définitivement avec les pratiques antérieures, à travers un diagnostic précis des déséquilibres existants, soulignant que le suivi personnel du dossier par le président de la République reflète l'importance capitale qu'il accorde à cette procédure et traduit une forte volonté politique d'asseoir des règles de transparence, régissant le commerce extérieur. A cet égard, le Directeur de l'Ecole supérieure de commerce (ESC), Dr. Ishak Kherchi, a souligné que cette décision

revêt une dimension stratégique à long terme, sachant qu'elle pose les fondements d'un système juridique adapté aux normes internationales et répondant aux exigences de gouvernance pour les décennies à venir, précisant que les deux instances qui seront créées contribueront à soutenir la production nationale et à réguler les importations selon les priorités de l'économie nationale. Et d'ajouter que la concrétisation de cette orientation constitue un pas décisif vers la protection du produit et du tissu industriel national, et la réalisation d'un équilibre dans la balance commerciale, soutenant que les décisions prises à cet effet renforcent les opportunités de régulation des opérations d'importation aléatoire et inutile, ce qui permettrait d'éviter au marché local les produits de mauvaise qualité ou non conformes aux normes, tout en instaurant une concurrence loyale entre les opérateurs sérieux. Selon le Dr Kherchi, ces nouvelles réformes sont de nature à améliorer la performance de la balance commerciale et dynamiser l'environnement d'investissement, notamment avec l'adoption de nouveaux mécanismes tels que les "coopératives d'achat groupé" et la réalisation de l'intégration entre les organismes et les secteurs concernés.

Marché financier L'ALC lève 03 milliards de DA sur le marché obligataire

La société Arab Leasing Corporation (ALC) a annoncé, lundi à Alger, que son troisième emprunt obligataire, d'un montant de 3 milliards de dinars et destiné exclusivement aux investisseurs professionnels, a été intégralement souscrit. L'annonce a été faite lors de la cérémonie de dépouillement des souscriptions organisée au siège de la CNEP Banque, chef de file des neuf intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) impliqués dans l'opération. Elle s'est déroulée en présence du directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, des représentants de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), d'Algérie Clearing, ainsi que les IOB concernés. "L'intégralité des obligations émises a été souscrite, pour un montant total de 3 milliards de dinars, dont 2,15 milliards par des établissements bancaires et 850 millions par des investisseurs profes-

sionnels", a déclaré à l'APS le directeur général de l'ALC, Abdelhakim Djebarni. Selon lui, le succès de cette opération reflète l'intérêt soutenu des investisseurs, attirés par la rentabilité et le potentiel de rendement de cet emprunt, coté sur le marché réservé aux investisseurs professionnels de la Bourse d'Alger. M. Djebarni a souligné que cette levée de fonds s'inscrit dans une démarche stratégique visant à accompagner les entreprises, en particulier les PME/PMI, dans la concrétisation de leurs projets. Il a précisé que la cotation de cet emprunt permettra à l'ALC de renforcer sa contribution au développement du marché financier national. "Les emprunts obligataires deviendront notre principal mode de financement, conformément à notre plan stratégique 2025-2028, qui vise à porter notre part de marché dans le secteur du leasing de 7,74 % à 10,19 %", a-t-il ajouté. De son côté, le directeur général de la CNEP Banque, Sid Ahmed Bouziani, a indiqué que cette opération s'inscrit dans le

cadre de la dynamique de relance économique initiée par les pouvoirs publics, qui encourage le recours au marché financier pour financer les besoins des entreprises. Le directeur général de la SGBV s'est également félicité de la dynamique actuelle du marché financier national, affirmant que la Bourse d'Alger reste pleinement mobilisée pour accompagner les émetteurs et les investisseurs dans une démarche collective de redynamisation du marché. L'emprunt en question porte sur 300.000 obligations ordinaires, d'une valeur nominale unitaire de 10.000 DA, avec une maturité de cinq ans et un taux d'intérêt fixe annuel de 5,65 %. Créée en 2001, Arab Leasing Corporation est la première société de leasing fondée en Algérie. Elle propose aux opérateurs économiques nationaux des solutions de financement adaptées à leurs besoins. Son capital est détenu par quatre institutions : ABC Bank, CNEP Banque, TAIC et des investisseurs privés.

Selon l'économiste Cyril Desponts L'économie hors hydrocarbures progresse à un rythme soutenu en Algérie

L'économie algérienne a pour suivi son expansion en 2024, portée notamment par une dynamique notable dans les secteurs hors hydrocarbures, a indiqué lundi à Alger Cyril Desponts, économiste principal pour l'Algérie auprès de la Banque mondiale (BM). "En 2024, la croissance économique a été robuste. Le produit intérieur brut hors hydrocarbures a progressé de 4,8 %, un rythme très appréciable", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse tenue en marge de sa mission en Algérie, et à la veille de la

publication du rapport économique périodique de la BM consacré au pays. Selon M. Desponts, cette progression a été soutenue par une consommation privée dynamique ainsi qu'un investissement actif, mettant en avant également le recul notable de l'inflation, passée de 9,3% en 2023 à 4% en 2024. Cette décrue de l'inflation s'explique, d'après lui, par la bonne performance du secteur agricole, qui a permis de modérer les prix alimentaires, et ce, malgré une pluviométrie moins abondante. Concernant les perspectives, la BM prévoit pour 2025 un rebond de la production et des exportations d'hydrocarbures, notamment grâce au relèvement des quotas de production de pétrole au sein de l'OPEP+. Le rapport de la BM, intitulé "Accélérer les gains de productivité pour une croissance diversifiée et résiliente", met l'accent sur la nécessité d'améliorer la productivité et de réorienter progressivement l'emploi vers des secteurs plus productifs comme l'agriculture et la construc-

tion. "Des gains de productivité, en particulier dans l'industrie manufacturière et les services, sont indispensables pour libérer le potentiel de croissance de l'Algérie", a souligné M. Desponts. Il a estimé qu'"une transition vers des secteurs à plus forte valeur ajoutée, appuyée par un rééquilibrage budgétaire progressif, des réformes ciblées pour stimuler l'investissement privé et une stratégie de développement des compétences, sera déterminante pour bâtir une économie plus résiliente". Amel Henider, économiste à la BM, a de son côté relevé que l'investissement "est resté dynamique" en 2024, soutenant la demande intérieure ainsi que les secteurs manufacturiers et des services. "En parallèle, on observe une accélération de la production, avoisinant les 5 %, grâce notamment à la bonne performance de plusieurs filières, en particulier une excellente saison céréalière", a-t-elle précisé. "L'Algérie maintient une trajectoire de croissance solide.

Environnement Recyclage de 30% des déchets d'ici 2029

Le plan d'action quinquennal du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie 2025-2029 vise à atteindre 30% de déchets recyclés, a indiqué lundi la ministre du secteur, Nadjiba Djilali. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, Mme Djilali a précisé que le nouveau plan quinquennal du secteur visait à "consolider les principes de l'économie circulaire, notamment en portant à 30% le taux de recyclage des déchets". "Dans le nouveau plan, les déchets sont considérés comme une ressource à valoriser et non pas comme un fardeau environnemental", a souligné la ministre, insistant sur "l'importance du recours à la numérisation comme outil de gestion permettant d'avoir une vision globale de la quantité et de la nature des déchets à valoriser". Concernant le recyclage du plastique, la ministre a fait savoir que son département planchait actuellement, en coordination avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens, sur les moyens de valorisation des déchets plastiques sur le terrain, précisant que le secteur avait formé, l'année dernière, plus de 500 porteurs de projets en faveur de l'environnement, notamment dans le domaine du recyclage.

Utilisation et exploitation touristiques des plages

La révision de la loi vise à remédier aux insuffisances enregistrées

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Med dahi a affirmé, lundi à Alger, que le projet de loi amendant et complétant la loi fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages, vise à remédier aux insuffisances enregistrées dans l'application de certaines de ses dispositions. Dans un exposé présenté devant la Commission de la culture, de la communication et du tourisme à l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, sur le projet de loi amendant et complétant la loi n 03-02 du 17 février 2003, fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages, la ministre du Tourisme a indiqué que cette révision visait à "remédier aux insuffisances enregistrées dans l'application de certaines dispositions et aux dysfonctionnements constatés sur le terrain, lors des différentes saisons estivales". Elle a ajouté que "l'application des dispositions de la loi en vigueur a montré que le retard de l'opération d'octroi de concession ainsi que la complexité de la procédure d'approbation et la réticence des

opérateurs touristiques qualifiés, ont entraîné une baisse de la qualité des services au niveau des plages et l'appropriation illégale des espaces des plages autorisées à la baignade, ce qui a impacté négativement le principe de la gratuité de l'accès aux plages, consacré en vertu des dispositions de l'article 5". La ministre a indiqué que le projet de révision de cette loi "a concerné dix articles, avec l'introduction de deux nouveaux articles visant à remédier à un ensemble de difficultés", à l'instar de la définition du plan d'aménagement en tant qu'outil juridique régissant l'exploitation des plages et la gestion de la procédure d'octroi des concessions, la désignation de l'autorité chargée de l'élaboration du plan d'aménagement, la définition de la superficie objet de concession et ne dépassant pas 30% de la superficie globale de la plage, l'annulation de la validation de l'accord de concession par voie réglementaire au profit d'une simple approbation par signature du wali territorialement compétent avec obligation pour les opérateurs bénéficiaires de concessions de disposer de qualifications en matière de gestion

touristique des plages. Ces modifications porteront également sur "la délimitation d'une bande de circulation pour les estivants dans le cadre du plan d'aménagement et du cahier des charges, et sur l'obligation pour le bénéficiaire de la concession de définir ladite bande au sein de l'espace qui lui est attribué à des fins d'exploitation. Une zone spécifique pour l'accueil des engins flottants et des bateaux de plaisance doit être réservée au niveau des plages autorisées à la baignade. Par ailleurs, des agents qualifiés relevant du service national des garde-côtes seront intégrés, et une amende financière sera instituée afin d'interdire la présence de ces engins et bateaux en dehors de la zone qui leur est dédiée dans le plan d'aménagement. S'agissant de l'élaboration du plan d'aménagement, la ministre a précisé qu'"il est proposé de confier ces missions à l'administration locale chargée du tourisme. A cet effet, l'article 14 a été modifié et complété avec l'introduction des éléments constitutifs du plan d'aménagement en tant qu'outil juridique fixant les spécifications et les modalités d'exploitation de la plage.

Aïd El-Adha

Les consignes de la Protection civile pour prévenir les accidents

La Protection civile a émis, lundi dans un communiqué, à la veille de la célébration de l'Aïd Al-Adha, une série de consignes afin de prévenir les risques d'accidents dus à la mauvaise utilisation des couteaux, hachoirs et appareils de cuisson, à l'origine de nombreuses victimes, en particulier des enfants. A cet égard, la Protection civile recommande aux citoyens de "respecter les consignes, afin de prévenir les divers accidents tels que les incendies et les blessures graves dus à la mauvaise utilisation des couteaux, hachoirs et appareils de cuisson, notamment « la Tabouna » (réchaud à gaz) qui est à l'origine, chaque année, de nombreuses victimes, en particulier des enfants". La même source rappelle, dans ses recommandations, de "ne jamais mettre les couteaux et les haches à la portée des enfants, entreposer bien les chalumeau, la tabouna, les allumettes et les briquets, les garder hors de la portée des enfants et vérifier la conformité du tuyau et du détendeur de gaz utilisés pour relier la bouteille de gaz butane et la Tabouna". La Protection civile recommande également de "ne jamais laisser le chalumeaux et la Tabouna allumés sans surveillance et doivent être placés hors de portée des enfants", ajoutant qu'il "faut empêcher les enfants de s'approcher du feu et de jouer avec les allumettes dont l'emplacement doit être loin des tentures et meubles afin d'éviter l'éclosion d'incendie". "Il faut mettre les déchets dans des sacs fermés et les placer dans les bacs à ordures pour éviter de l'engorgement des avaloires et ne ja-

mais préparer un barbecue à l'intérieur ou à proximité des forêts, sachant qu'une vague de chaleur est annoncée durant les prochains jours", indique le communiqué. La même source a mis l'accent sur "le rôle crucial des parents envers leurs enfants en matière de sensibilisation", recommandant de "surveiller leurs déplacements pour éviter le drame des noyades qui relève de la responsabilité des parents". Pour les usagers de la route, il est recomman-

dé de "respecter le Code de la route, éviter l'excès de vitesse, respecter la distance de sécurité et observer des pauses en cas de fatigue ou de somnolence", soulignant pour les motocycles "la nécessité du port du casque". La Protection civile rappelle, dans le même cadre, la mise à la disposition des citoyens du numéro vert 1021 et du numéro d'urgence 14, afin de signaler tout incident en les invitant à préciser l'adresse exacte et la nature de l'incident.

Inscription en première année primaire

Les délais prorogés jusqu'au 15 juin

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a annoncé, dimanche dans la wilaya de Ghardaïa, la prorogation des délais d'inscription en première année primaire jusqu'au 15 juin. S'exprimant lors d'une conférence de presse après avoir donné le coup d'envoi de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) depuis le CEM Mohamed-Boudiaf dans la wilaya de Ghardaïa, M. Sadaoui a annoncé la prorogation des délais d'inscription en première année primaire jusqu'au 15 juin, soulignant que les inscriptions se font exclusivement via la plateforme numérique "par souci d'équité sociale". Répondant à une question relative à l'évaluation des acquis, le ministre a indiqué que ce processus encore à ses débuts a été étendu récemment à deux autres niveaux. Il a rappelé que le secteur misait énormément sur la qualité de l'enseignement en s'appuyant sur plusieurs

axes, notamment des structures adaptées aux objectifs éducatifs et aux interactions numériques et le rôle dévolu à l'éducateur avec la nécessité de confier chaque matière à un enseignant spécialisé, un objectif auquel s'attelle son département à travers les Ecoles normales supérieures (ENS) et la formation continue, a-t-il expliqué. Evoquant les programmes et curricula à l'étude actuellement au niveau de la Commission nationale chargée de la qualité de l'enseignement, il a fait savoir que les résultats des efforts de cette dernière concernant la troisième année primaire seront dévoilés prochainement. Quant à l'examen du BEM, M. Sadaoui a affirmé que tous les moyens nécessaires avaient été mobilisés pour permettre aux élèves de passer les épreuves de cet examen dans des conditions pédagogiques favorisant l'émulation positive, qui participe des mécanismes d'évaluation.

Gendarmerie nationale de Tizi-Ouzou

Vaste opération de recherche d'une personne disparue à Tigzirt

Le groupement territorial de la gendarmerie nationale de Tizi-Ouzou a lancé une vaste opération de recherche suite à la disparition d'un citoyen du village Tifra, dans la commune de Tigzirt, à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de la wilaya, rapporte lundi un communiqué de cette institution sécuritaire. L'avis de disparition concerne M. Cherkit Amar âgé de 48 ans et résident du village Tifra. L'alerte a été reçue par les services de la gendarmerie le dimanche 1er juin à 15h. Aussitôt d'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour le rechercher, selon le document. Les équipes de la brigade de la gendarmerie nationale de Tigzirt, ainsi que les brigades de recherche et d'investigation du groupement de Tizi-Ouzou et des équipes cynotechniques spécialisées dans la recherche de personnes, sont déployées sur le terrain. L'opérations de recherche est toujours en cours a-t-on informé. La gendarmerie nationale a aussi lancé un appel à toute personne susceptible de détenir des informations concernant M. Cherkit Amar, de contacter le numéro vert 1055 ou à se rapprocher de la brigade de gendarmerie la plus proche.

Affaire de saisie de plus de 600 kg de kif traité à Ouargla 03 personnes placées en détention provisoire

Trois personnes ont été placées en détention provisoire pour leur implication dans une affaire de saisie de plus de 600 kg de kif traité provenant du sud-ouest du pays vers les wilayas de l'Est, a indiqué dimanche un communiqué du parquet la République près le tribunal de Ouargla. «En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Ouargla informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre le crime organisé sous toutes ses formes, notamment celui lié aux drogues et aux psychotropes, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Hassi-Lefhal (El-Meniana), a procédé, en date du 24 mai 2025, après avoir arrêté et fouillé un tracteur routier, à la saisie d'une quantité de drogues (kif traité) estimée à 613 kg, provenant du sud-ouest du pays et destinée aux wilayas de l'Est», précise la même source. «Les investigations menées avec le chauffeur du tracteur routier, répondant aux initiales (B.L) ont révélé l'implication d'un réseau criminel composé de 11 individus, dont 03 ont été arrêtés» Il s'agit de (B.L), (B.A) et (Ch.M), ajoute le communiqué. «En date du 1er juin 2025, les trois suspects ont été présentés devant le Parquet de la République, qui a ordonné l'ouverture d'une information judiciaire à leur rencontre.

Pèlerins algériens

Lancement du service de localisation des camps à Mina et Arafat via Bawabetelhadj

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a lancé, via le portail électronique +Bawabetelhadj+, un service permettant de localiser les camps à Mina et Arafat, au profit des pèlerins algériens concernés par la saison du Hadj 2025, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère. "Le lancement du service de localisation des camps à Mina et Arafat vise à permettre au pèlerin de repérer facilement l'emplacement de son camp aux Lieux Saints, avec un simple clic sur le numéro du bureau auquel il appartient, apparent sur +Bawabetelhadj+", précise la même source. En cliquant sur le numéro du bureau, le pèlerin pourra, grâce à un lien de localisation via le service du Système mondial de positionnement +GPS+, repérer avec précision et exactitude l'emplacement de son camp, que ce soit à Arafat ou à Mina", conclut le communiqué.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Willaya de Mostaganem
Daïra de Mostaganem
Commune de Mostaganem
Secrétariat général
Nif 084127019000150

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU PROJET

Conformément à la loi 23/12 du 05/08/2023 et l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 réglementation des marchés public et délégation des servisses public .le président de l'assemblée populaire communal de Mostaganem avise l'ensemble des soumissionnaires participant a l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale n°05/2025parus dans les journaux الموعد LE 15/05/2025 et LE CARREFOUR D'ALGERIE le 15/05/2025 relatif à l'opération **Aménagement urbain**
Que les lots sont attribués aux entreprises comme suit :

Intitulé de l'opération	Entreprise retenue NIF	Montant après correction en TTC	Délai d'exécution	observation
Aménagement urbain				
Lot n01 Aménagement Urbain Boulevard De La Salamandre (Dans Les 02 Sens) Sur 1200 ML	TAOUT ABDELKADER NIF 196629230013731	دج 66.455.550,00	45jours	Offre Moins Disante
Lot 02 Aménagement Urbain Boulevard MUGNI BENKARA MOSTEFA vers rue du port	SARL REAL EL FARROUK Nif 001627019004449	دج 60.228.280,00	44jours	
LOT 03 Aménagement Urbain Boulevard SGHIR EL HACHEMI	BOUZID MANSOUR NIF 198748300027620	دج 47.606.735,40	44jours	

Tout les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation sont invité à se rapprocher au secrétariat général au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoires du marchés Conformément à la loi 23/12 du 05/08/2023 et l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 réglementation des marchés public et délégation des servisses public. Tout soumissionnaires contestant cette attribution peut dépasser un recours auprès de la commission des marchés publics durant les (10) dix jours qui suivent la première publication de cet avis dans la presse et Conformément à la loi 23/12 du 05/08/2023 et l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 réglementation des marchés public et délégation des servisses public

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531008516 04.06.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ORAN
DAIRA D'AIN EL TURCK
COMUNE DE BOUSFER

AVIS DE SELECTION PRELIMINAIRE
ARPRE UN CONCOURS NATIONAL RESREINT RELATIF A : ETUDE ET SUIVI, EQUIPEMENT ET REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE 1 A HAI IBN SINA
(ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE 1 A HAI IBN SINA)

Conformément aux dispositions d'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 02 Dhou El Hidja1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et l'article 46 de la loi 12/23 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marché public.

- Vu l'appel d'offres national restreint N° 04/2025 du 27/04/2025
- Vu le PV de la réunion n° 07/2025 en date du 11/05/2025 de la commission d'ouverture des plis ;
- Vu le PV de la réunion n° 13/2025 en date du 22/05/2025 de la commission d'évaluation des dossiers de candidatures ;

Le président de l'assemblée populaire communal de BOUSFER informe l'ensemble des bureaux d'étude ayant participé à l'avis du concours national restreint susmentionné que la liste des bureaux d'études pré-qualifiés est la suivante :

LES BUREAUX D'ETUDES	NUMERO D'ORDRE
Groupeement BELLABACI ABDELOUAHAB Chef de fille : BELLABACI ABDELOUAHAB	01
HANKOUR TOUFIK	02
CHERGUI SOFIENNE	03
Groupeement S&R HANDASSA Chef de fille : AMEUR SIHEM	05
Groupeement ARC Chef de fille : RAFAI MOHAMED	07
Groupeement BET GEM Chef de fille : AMEUR LARBI	08
Groupeement BS Chef de fille : BENAHMED NAWEL	10
Groupeement ATRIUM Chef de fille : HATTOU SAID	11

Les soumissionnaires retenus et mentionnées dans le tableau ci-dessus sont invités à soumettre leurs offres techniques, prestations et financières (les offres doivent contenir les documents mentionnés dans le cahier des charges).

La délai de préparation des offres techniques, des prestations et les offres financières est fixé à (25) jours à compter de la date de la publication de l'avis de sélection préliminaire dans la presse national et BOMOP.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour du délai de préparation des offres avants midi 12 :00, et si le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos l'égal, la durée de préparation des offres et prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

M' le président de l'A.P.C

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531008556 04.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Wilaya d'ORAN

ولاية وهران

Agence de Gestion et de Régulation

الوكالة الولائية للتسيير و التنظيم العقاريين الحضريين

Foncières Urbaines de la Wilaya d'ORAN

لولاية وهران

NIF : 000 431 010 756191

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET D'INFRUCTUOSITE
(Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N°10/2025)

Conformément à la réglementation en vigueur, et suite à la réunion de la commission d'ouverture des plis et l'évaluation des offres en date du 28/05/2025 relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N°10/2025 , il a été décidé ce qui suit :

ATTRIBUTION PROVISOIRE : Le marché a été attribué à :

N° Pli	Désignation	Entreprise	Montant (DA/T.T.C)	Délai de réalisation	Note technique	NIF	OBS
01	Reste à réaliser des travaux des 30 LPA2 avec VRD à Misserghine -Oran-	NOURINE MAAMAR Khelifa	126 884 376.65	14 Mois	74.00/100	16402320028715313100	Moins Disante

INFRUCTUOSITE :

Projet : Reste à réaliser des travaux de 30 Logements Promotionnels Aidés (LPA2) avec VRD -Site 35- au Pôle Ahmed Zabbana -Oran-	L'offre ne répond pas aux conditions d'éligibilité
--	--

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours à partir de la date de la première parution du présent avis.

Pour toutes informations complémentaires, consulter notre site Web à l'adresse :

http://www.agerfor-dz.com

Adresse : ILOT 27 ZONE DES SEIGES -USTO-ORAN/RC :31/00-0107561B04/NIF:000431 010 756 191/AI:31051404191 NIS :00431010955357 /Tel :041821681/83 FAX:041 82 16 80 E-mail : agence.fonciere@wilayaoran.dz

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531008570 04.06.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'URBANISME
ET DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE RELIZANE
NIF : 0994 4801 9000 131

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
(AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 03 /2025)

OPERATION: Etude de révision des PDAU-Etudes de POS- Etude spécifique et géotechnique programme additionnel 2020

LOT 01: Plan d'occupation des sols POS NORD EST Commune Relizane (70 HA).

LOT 02: Plan d'occupation des sols POS NORD EST sidi khateb (270 HA).

Conformement à l' articles 65 du décreet présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la construction de la wilaya de Relizane porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaire ayant participés à l'avis D'appel D'offres Avec Exigence Des Capacités Minimales N°03 /2025 par 05/05/2025 relatif au projet cité en dessus.que le marché a été attribué provisoirement à les bereaux d'etudes suivants :

PROJET	BET	MONTANT EN TTC (DA)	DELAJ	CRITERES DE CHOIX
LOT 01: Plan d'occupation des sols POS NORD EST Commune Relizane (70 HA). NIF : 098313010041742	URBAT UNITE DE TLEMCEEN	5 581 100,00	06 MOIS	Moins disant
LOT 02: Plan d'occupation des sols POS NORD EST sidi khateb (270 HA). NIF :000031010478742	URBOR UNITE D'ORAN	20 884 500,00	06 MOIS	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Relizane commission compétente dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les Quotidiens nationaux ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marches publics.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invité de se rapprocher de nos services, au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication du présente attribution provisoire afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531008599 04.06.2025

Forte mobilisation en moyens humains et matériels Aïd El Adha: la SEOR promet de l'eau dans les robinets

Par A. Kader

Les citoyens des 26 communes de la wilaya d'Oran peuvent pousser un ouf de soulagement. La SEOR, par le biais de ses principaux responsables, a confirmé ce lundi que l'eau sera disponible dans les robinets des ménages, pendant toute la durée de la fête de l'Aïd El Adha. C'est ce qui a été rapporté lors d'une conférence de presse, tenue dans la matinée, en présence d'un nombre important de cadres de la société. Selon les dires du Directeur général et de son adjoint, d'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la bonne distribution de l'eau potable dans toutes les

communes de la wilaya d'Oran. Au côté de la SEOR, on retrouve la mobilisation de la Direction de l'Hydraulique de la wilaya d'Oran, les communes et Oran Vert qui sera présente avec ses camions en cas de défaillance. La capacité de production a augmenté pour atteindre 650.000 m3/jour, grâce à un supplément de 50.000 m3/jour, provenant des barrages de Kerrada et Cheliff. Cette quantité d'eau est déjà dans les robinets des citoyens depuis ce mardi et se poursuivra sur une durée de 06 jours. Les responsables de la SEOR espèrent une contribution des citoyens dans la rationalisation de l'utilisation d'eau, pour faire face au gaspillage, durant ces jours de fête. Parmi les premières actions entreprises

par la SEOR, on distingue l'augmentation du niveau d'eau dans les réservoirs. Une quantité de 800.000 m3 d'eau va être stockée dans le réservoir de Belgaid. A Ain El Beida: 100.000 m3, à Ain Tassa : 50.000 m3, à Bousfer : 30.000 m3. En plus de ces opérations, la SEOR, conjointement avec la Direction de l'hydraulique, a aussi lancé, ces derniers jours, beaucoup d'actions urgentes jour et nuit. Outre la distribution de l'eau, les services de la SEOR et de la Direction de l'hydraulique ont été mobilisés pour pallier à toute surprise sur les réseaux d'assainissement. A cet effet, la SEOR lance un appel aux citoyens de ne pas jeter les restes de moutons dans le réseau d'assainissement.

Usine de dessalement de Cap Blanc

190.000 mètres cubes d'eau produits par jour

La production de l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc (à l'Ouest d'Oran) a atteint 190.000 mètres cubes par jour, a indiqué, lundi, le directeur de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), M. Oussama Helaïli. Lors d'une conférence de presse au siège de la SEOR, en présence de la directrice locale des ressources en eau, Mme Nassima Tahari, consacrée aux préparatifs de l'Aïd El-Adha et de la saison estivale, le responsable a précisé que "cette usine atteindra une production de 200.000 mètres cubes par jour avant l'Aïd, soit les deux tiers de sa capacité maximale". Il a souligné que cette usine, inaugurée en février dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a permis de porter la production globale d'eau potable de la wilaya d'Oran à 600.000 mètres cubes/jour.

Ce volume a eu un impact significatif sur l'approvisionnement en eau potable, notamment dans l'Ouest de la wilaya (communes d'Aïn El-Turck et Boutlelis), puis dans celles d'Aïn El-Beïda, El-Hassi et le nouveau pôle urbain Ahmed Zabana. La partie Est de la wilaya en bénéficiera également prochainement "lorsque l'usine atteindra sa capacité maximale",



a-t-il fait observer. Le directeur de la SEOR a également fait savoir que d'autres wilayas voisines telles que Aïn Temouchent, Sidi Bel Abbès, Mascara, Relizane et Mostaganem ont bénéficié ou bénéficieront indirectement de l'usine de dessalement de Cap Blanc. En effet, leurs ressources hydriques issues notamment de l'usine de dessalement de Chatt El-Hilal (wilaya de Aïn Temouchent) et des barrages du Cheliff,

Kerrada (Mostaganem) et Gargar (Relizane) leur seront restituées. Concernant les préparatifs pour l'Aïd El-Adha, le directeur de la distribution de SEOR, M. Houari Khodja, a indiqué que l'entreprise a reçu un quota supplémentaire de 50.000 mètres cubes en provenance des barrages du Cheliff et Kerrada, ce qui portera la capacité de production de la wilaya à 650.000 mètres cubes durant la fête.

Les risques liés aux plantes médicinales

Par Youcef Chaïbi

Les praticiens et les spécialistes ont un avis tout autre sur l'efficacité des plantes médicinales, sans pour autant nier leurs vertus. Cependant, ils mettent en garde contre l'abus dans leur utilisation. L'utilisation des plantes médicinales est souvent fondée sur l'idée que les plantes sont un moyen naturel de traitement, dénué de tout risque. Se soigner par les plantes: quoi de plus naturel? Mais n'allez pas croire que "naturel" rime forcément sans danger pour la santé. La phytothérapie a beau faire partie des médecines douces, de nombreuses plantes médicinales présentent des contre-indi-

cations médicales "potion et poison" ayant la même racine latine. L'alphabétisme, les revenus maigres de certaines familles, les effets indésirables liés aux médicaments et en général, les facteurs socioculturels, ont augmenté la demande en matière de traitement par les plantes. Lors d'une tournée effectuée à travers certaines artères de la ville, on a constaté que de nombreuses personnes sans qualification ont investi ce domaine très rentable, en prescrivant des recettes à base de plantes, sans aucun savoir. En cette période d'été, bon nombre de personnes traitent plusieurs maladies telles une grippe, une crampe de chaleur ou autres, en ayant recours à un herboriste. Ces

dernières années, de plus en plus d'Algériens fréquentent les magasins de vente des herbes naturelles et médicinales, dans l'espoir d'une guérison par la grâce de la nature surtout si la médecine moderne se montre, pour diverses raisons, impuissante à guérir le mal dont ils souffrent. Le comble, c'est que certains malades préfèrent s'adresser directement à ces commerces au premier malaise, sans en référer à un spécialiste ni même effectuer des analyses. Si les plantes médicinales possèdent de nombreuses vertus, leur utilisation n'est cependant pas sans risque. Elles peuvent entraîner des effets secondaires indésirables et là, ça sera la catastrophe.

Projet d'unité de production de «Méthyl Tert-Butyl Ether» à Arzew Sonatrach passe du statut d'importateur à celui d'exportateur

Le projet de réalisation d'une nouvelle unité de production de Méthyl Tert-Butyl Ether (MTBE) dans la zone industrielle d'Arzew (Oran) a atteint un taux d'avancement de 67%, selon les déclarations du Président directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, lundi. Lors de sa visite du chantier, M. Hachichi a souligné à la presse l'importance stratégique de la production locale de cette substance, précisant qu'elle répondra aux besoins des unités de Sonatrach produisant de l'essence. De plus, cela permettra à Sonatrach de passer du statut d'importateur à celui d'exportateur du MTBE, un additif utilisé dans la production de l'essence sans plomb. Il a également indiqué que les travaux avancent à un rythme soutenu et que la livraison du projet est prévue d'ici la fin de l'année en cours. De son côté, Miloud Amara, chef de département Développement de l'activité raffinage et pétrochimie chez Sonatrach, a précisé que la capacité de production de cette unité, dont les travaux ont démarré en juin 2022, s'élève à 200.000 tonnes par an. Le complexe méthanol et ses dérivés, situé également dans la zone industrielle d'Arzew, est actuellement le seul en Algérie à produire du méthanol à partir de gaz naturel. Le nouveau projet vise à transformer environ 75% du méthanol produit dans ce complexe en MTBE, selon les explications fournies sur place. Le PDG de Sonatrach a également inspecté la chaîne 100 du complexe de liquéfaction du gaz naturel (GL1Z) à Arzew, récemment remise en service après rénovation.

Journée mondiale de l'enfance Des activités variées organisées à l'Ouest du pays

Plusieurs activités culturelles, artistiques, récréatives et solidaires ont été organisées, dimanche dans les wilayas de l'Ouest du pays pour célébrer la Journée mondiale de l'enfance, coïncidant avec le 1er juin de chaque année. A Oran, le programme a débuté par une cérémonie organisée au siège de la wilaya, en présence des autorités locales, alors que le centre psychopédagogique d'Arzew a également accueilli des représentations théâtrales et artistiques, des chants et une distribution de cadeaux, en présence d'enfants issus de trois centres spécialisés pour personnes inadaptées et aux besoins spécifiques. Des activités diverses ont également été organisées dans les centres de l'enfance relevant du secteur de l'action sociale et de la solidarité. La maison de la culture et des arts "Zed-dour Brahim El Kacem d'Oran a quant à elle, abrité la 2e édition du Salon local de l'enfant pour les arts plastiques sous le slogan "Moi, en couleurs", visant à mettre en valeur les talents artistiques des enfants. L'initiative a été portée par l'atelier de dessin pour enfants de cette maison de la culture, en collaboration avec l'association de jeunesse "Printemps de l'art". A Mascara, le wali Fouad Aïssi, accompagné des autorités locales civiles et militaires, a supervisé les célébrations dans la forêt "Ezzegour" de la commune d'El Mamounia, où des activités culturelles, artistiques, environnementales et solidaires ont été organisées au profit de 2.000 enfants, notamment des zones rurales et des structures spécialisées (centres psychopédagogiques, foyers de jeunes, entre autres). Ces activités ont porté sur des ateliers de dessin, de contes, de lecture, de travaux manuels, des concours intellectuels, des expositions de livres pour enfants, des dessins réalisés par des enfants, ainsi que des spectacles ludiques. Des fauteuils roulants ont été remis à 12 enfants et des élèves méritants aux besoins spécifiques, ainsi que des lauréats des différents concours honorés. A Tlemcen, le Musée public national de la calligraphie islamique a mis en place un programme de deux jours comprenant des ateliers ludiques, éducatifs et artistiques, ainsi que des spectacles pour enfants, notamment ceux aux besoins spécifiques.

Chlef

Colloque scientifique national sur les moyens de lutte contre le tabagisme

Les moyens de lutte contre le tabagisme ont été au centre d'un Colloque scientifique national organisé, samedi à Chlef, à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac (31 mai). Ouverte par le wali de Chlef, Brahim Ghemired, la rencontre qui a réuni des professionnels de la santé issus de wilayas voisines, a vu l'animation de plusieurs communications sur les moyens de lutte contre le tabagisme, ainsi que sur la stratégie nationale pour prévenir la dépendance aux produits du tabac et leur impact grave sur la santé. Le tabac constitue une «menace grave» pour la santé publique avec des répercussions sociales et économiques importantes, a relevé à l'occasion le Directeur central de la prévention au ministère de la Santé, Djamel Fourar. Il a fait part du recensement de près de «04 millions de fumeurs en Algérie», appelant à «une mobilisation collective pour prévenir et combattre le tabagisme». M.Fourar a souligné, en outre, que l'Algérie dispose d'un «arsenal juridique solide en matière de lutte contre le tabagisme, nécessitant une application rigoureuse». Il a également exposé la stratégie du ministère de tutelle pour lutter contre ce fléau, portant notamment sur la mise en place d'un cadre de coordination, l'interdiction de fumer dans les lieux publics, l'interdiction de vente de tabac aux mineurs, le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation, ainsi que l'augmentation des prix des produits du tabac. A son tour, le membre du Comité national contre le tabagisme (CNCT), Belkacem Charfi, a insisté sur l'importance des actions de sensibilisation pour prévenir la propagation de ce phénomène, notamment chez les jeunes. Il a, aussi, souligné les efforts déployés par le comité pour lutter contre la première cigarette, souvent prélude d'une addiction au tabac. Les intervenants à ce Colloque, parmi lesquels des membres du Comité national multisectoriel de lutte contre le tabac, des médecins et des spécialistes en médecine préventive entre autres, ont animé plusieurs communications scientifiques sur les effets et les conséquences du tabagisme sur la santé humaine, ainsi que sur les méthodes utilisées par les fabricants de tabac, les effets de la nicotine et la dépendance qu'elle engendre. En marge de cet événement, une exposition de sensibilisation a été organisée avec la participation de différents établissements hospitaliers publics, ainsi que des entreprises et partenaires du secteur de la santé à Chlef.

Journée mondiale de l'enfance à Tiaret
Le wali inaugure plusieurs projets et participe à la joie des enfants déficients mentaux

Dans le cadre la célébration de la Journée internationale de l'enfance, fêtée le 1er juin de chaque année, le wali de la wilaya, M. Said Khalil, a supervisé, ce lundi 2 juin 2025, la réouverture des terrains de proximité au chef-lieu de wilaya Tiaret, après l'achèvement de leurs travaux de rénovation. En effet, à la cité «Cadat», le chef de l'exécutif de wilaya a procédé à la réouverture de l'aire de jeux du quartier, après une rénovation incluant l'installation du gazon synthétique et d'une clôture, projet inscrit au budget communal pour l'année 2025. Au quartier «Lazreg Mahmoud» (136 logements), la réouverture également d'un terrain combiné de proximité après sa rénovation en gazon synthétique clôturé, a été décidée. Le wali a également procédé à l'inauguration de deux aires de jeux finalisés grâce à la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya au quartier populaire «Dyar Chems» et supervisé la délivrance des ordres de service pour la construction de deux aires de jeux similaires dans les quartiers «Sénia» et «Oued El Tolba», inscrits au programme du budget communal et ce, dans le but d'attirer les jeunes et favoriser la pratique du sport de proximité. En fin d'après-midi, M. Said Khalil s'est rendu aux monts du «Djebel Gzoul», au nord de la ville où il a participé avec les enfants aux besoins spécifiques, relevant de la DAS, à la fête de cette journée d'enfance dans un climat riche en activités sportives et culturelles. L. Bouhala

CNAS de Sidi Bel Abbès

Campagne d'information et de Sensibilisation

Par Mohamed Nouar

La Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés (CNAS) de Sidi Bel Abbès est sur le point d'inaugurer une campagne d'information stratégique du 2 au 5 juin 2025. Cette initiative transcende la simple communication ; elle symbolise une étape majeure dans la digitalisation de l'écosystème des services de santé algérien. L'objectif central est de diffuser une compréhension approfondie de la mise à jour à distance de la carte Chifa au sein des pharmacies conventionnées, une innovation qui promet de redéfinir l'accès aux prestations de santé pour des centaines de milliers d'assurés. Depuis son déploiement initial en 2006, le système Chifa a progressivement évolué pour devenir une composante architecturale du système de sécurité sociale algérien. La généralisation de la carte, l'introduction de sa version dématérialisée, et plus récemment, l'implémentation de la fonctionnalité de mise à jour à distance, attestent d'une progression technologique exponentielle. Cette évolution vise intrinsèquement à optimiser la gestion des parcours de soins des assurés et de leurs ayants droit. La CNAS, par cette avancée, réaffirme son engagement résolu à rationaliser les procédures administratives et à renforcer l'efficacité du service public. Ce nouveau paradigme opérationnel permet aux bénéficiaires de mettre à jour leur carte Chifa directement auprès des pharmaciens agréés, éliminant ainsi la contrainte logistique des déplacements vers les

agences de la Caisse. La disponibilité continue de ce service, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, y compris les week-ends et jours fériés, confère une flexibilité cruciale, particulièrement dans des situations d'urgence. La campagne d'information est structurée autour de plusieurs objectifs stratégiques interdépendants à savoir consolider les partenariats contractuels avec les professionnels de la santé, en les intégrant activement dans la dynamique de modernisation de la gestion de la Caisse, mettre en exergue les efforts de la CNAS en matière de simplification des processus, une démarche fondamentale vers une gouvernance administrative plus agile, renforcer la lutte contre la fraude par l'intégration de mécanismes de contrôle substantiellement améliorés par la digitalisation, faciliter l'accès aux bénéfices de la carte Chifa pour les assurés, en atténuant les entraves logistiques, articuler les jalons successifs de l'évolution du système Chifa, depuis sa conception jusqu'à ses manifestations les plus récentes. Afin d'optimiser la portée et l'impact de cette initiative, la CNAS de Sidi Bel Abbès a élaboré un programme de communication multidimensionnel, englobant l'organisation de journées portes ouvertes au sein de ses structures, offrant aux citoyens une plateforme directe pour l'acquisition d'informations sur cette procédure novatrice, l'intensification du travail de proximité par le déploiement de guichets mobiles à travers la wilaya, permettant une diffusion ciblée et efficace de l'information. Cette initiative s'inscrit dans la transition vers la

deuxième itération de la carte Chifa, caractérisée par l'intégration d'une puce électronique avancée. Cette puce est capable de stocker les 40 dernières prescriptions électroniques et les 400 derniers médicaments délivrés, garantissant ainsi une traçabilité améliorée et une gestion optimisée des dossiers médicaux. Simultanément, le plafond d'achat de médicaments a été relevé de 3 000 à 5 000 dinars algériens pour les traitements non chroniques, augmentant ainsi le pouvoir d'achat des assurés en matière de prestations pharmaceutiques. Cette avancée constitue une étape pivot dans la transformation numérique de la Caisse, visant à réduire les déplacements physiques des assurés et à élargir l'éventail des services accessibles à distance. Les données récentes mettent en lumière l'ampleur et l'impact tangible du système Chifa au sein de la wilaya de Sidi Bel Abbès avec 280 100 cartes Chifa émises, 612.042 assurés sociaux et ayants droit bénéficiant de la carte Chifa, 288 pharmacies conventionnées avec la Caisse au sein de la wilaya. 6.150 cartes Chifa mises à jour à distance entre le 19 mai et le 1er juin 2025, témoignant d'une adoption rapide et significative de ce nouveau service. Cette campagne d'information représente une invitation implicite à tous les assurés sociaux de la wilaya à s'approprier ces nouvelles facilités, affirmant ainsi le rôle central de la CNAS dans l'amélioration continue du service public et l'adaptation proactive du système de sécurité sociale aux impératifs de l'ère numérique.

Route de raccordement de Mascara à l'autoroute Est-Ouest

Vers la réception de la première tranche du projet

La première tranche du projet de la route express à double voie reliant la wilaya de Mascara à l'autoroute Est-Ouest, sur une distance de 15 km, sera réceptionnée prochainement, indique, lundi, un communiqué de la cellule de communication de la wilaya. Cette première tranche du projet, qui a fait l'objet d'une visite d'inspection du wali de Mascara, M. Fouad Aïssi, dimanche soir, s'étend du rond-point de la ville de Hacine jusqu'au point de connexion à l'autoroute Est-Ouest sur une distance de 15 kilomètres, selon la même source. « Le chantier connaît un rythme avancé des travaux et sa réception à 100% est prévue dans un avenir proche », a-t-on fait savoir de même source. Lors de cette visite, le wali a donné des instructions fermes aux responsables du groupement algéro-chinois en charge des travaux, ainsi qu'au chef du projet relevant de l'Agence algérienne des autoroutes, afin d'intensifier les efforts et d'accélérer le rythme des travaux. Il a notamment insisté sur le renforcement du chantier par des moyens matériels et des ressources humaines supplémentaires, ainsi que sur la nécessité d'assurer la coordination entre les diffé-



rents intervenants pour garantir la qualité des travaux, selon le communiqué. M. Aïssi a souligné que ce projet bénéficie d'une attention particulière des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une « importance capitale » à la réalisation de projets stratégiques, en raison de leur impact direct sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens et sur la relance du développement économique et social. Le wali a également indiqué que cette route express de raccordement à

l'autoroute Est-Ouest constitue un projet structurant majeur qui permettra d'améliorer la liaison entre la wilaya de Mascara et les autres régions du pays, tout en contribuant directement à l'attractivité des investissements et à l'amélioration de la compétitivité économique de la région, a fait savoir le communiqué. Pour rappel, le projet global de la route de raccordement s'étend sur une distance totale de 43 kilomètres, depuis le chef-lieu de la wilaya jusqu'à l'autoroute Est-Ouest au niveau de la commune de Sig.

Béjaia

Un nouveau centre de stockage de céréales en voie d'achèvement

Par Hocine Smaïli

Dans la prometteuse zone d'activités de Mlako, à quelques kilomètres de la commune de Seddouk, un chantier de première importance pour l'avenir agricole de la région touche à sa fin. «Un centre de stockage de céréales, d'une capacité de 5.000 tonnes, y sera bientôt livré», indiquent les services de la wilaya, précisant que «ce projet s'inscrit dans le vaste programme national de renforcement des infrastructures agricoles, porté par les pouvoirs publics, dans un contexte où la sécurité alimentaire est devenue un enjeu stratégique majeur». Initié dans le cadre d'un plan national d'extension des capacités de stockage des céréales, le projet vise à combler un déficit logistique longtemps décrié par les professionnels du secteur. Le site de Seddouk, choisi pour sa position géographique au cœur de la vallée de la Soummam, devrait permettre de désengorger les centres de collecte des régions voisi-

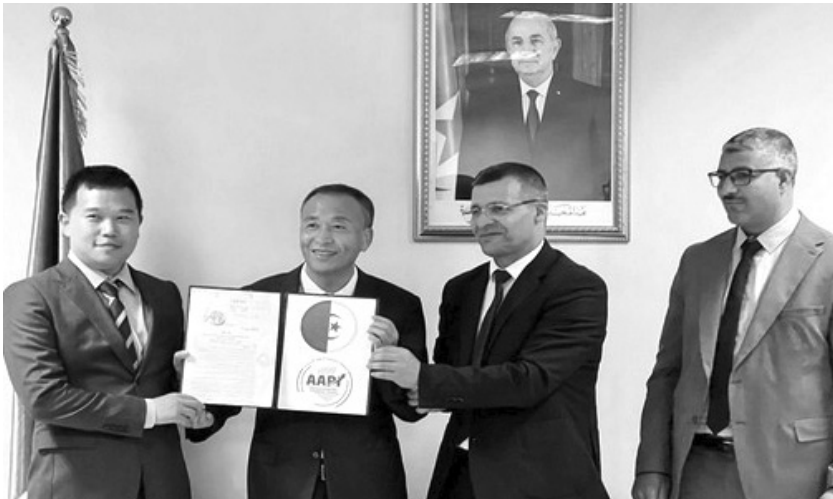
nes et d'assurer une meilleure gestion des flux de céréales, en particulier durant la période critique de moisson-battage. Selon nos informations, «le taux de réalisation du projet dépasse les 95%», ce qui laisse présager une livraison imminente, dans les délais initialement fixés. «Nous sommes dans la phase finale des travaux. Les installations de manutention sont en cours de vérification et les essais techniques ont déjà commencé», précise une source proche du dossier. Si Béjaïa n'est pas reconnue comme un bastion céréalier, en raison de sa topographie escarpée et de son relief montagneux laissant peu de place à de vastes plaines cultivables, elle n'en reste pas moins active dans certaines filières agricoles spécifiques, notamment la production de semences. Plusieurs exploitants de la région se sont spécialisés dans cette branche, soutenus par les différentes aides de l'État, visant à encourager cette filière. «La production céréalière dans notre région est certes limitée, mais elle

joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement en semences certifiées», explique un ingénieur agronome local. «Ces semences, redistribuées vers d'autres wilayas à forte capacité de production, permettent d'assurer une meilleure qualité des récoltes à l'échelle nationale», estime pour sa part un spécialiste des céréales à la Direction des services agricoles de la wilaya. Ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de sécurité alimentaire adoptée par l'Algérie qui mise sur une relance soutenue de la culture des céréales, en particulier dans le Grand Sud. Des milliers d'hectares ont été mobilisés dans des zones sahariennes comme El Oued, Ouargla ou Adrar, où les conditions techniques réunies offrent de nouvelles perspectives pour une production à grande échelle. Cette dynamique, conjuguée à l'extension des capacités de stockage dans le Nord, vise à réduire la dépendance aux importations et à garantir une souveraineté alimentaire durable.

Pour la réalisation d'un projet sidérurgique à M'sila

Attribution d'un contrat de concession à Jingdong Steel

L'entreprise chinoise Jingdong Steel a obtenu un contrat de concession lui permettant d'acquérir une assiette foncière pour la construction d'une usine de production de fer et d'acier sur une superficie de 36 hectares dans la wilaya de M'sila, a indiqué lundi l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) dans un communiqué. La cérémonie de remise du contrat s'est tenue ce lundi au siège de l'agence, sous la supervision de son directeur général, Omar Rekach, selon le communiqué précisant que l'entreprise chinoise réalisera ce projet structurant dans la zone industrielle de Draâ El Hadja, avec une capacité de production totale estimée à 500.000 tonnes par an de tôles et de tubes en acier de différents types. Le projet sera mis en oeuvre en deux phases, selon le communiqué indiquant que la première phase consistera en la créa-



tion d'une ligne de production de tôles d'acier d'une capacité de 200.000 tonnes par an, tandis que la deuxième phase portera sur le développement d'une unité de fabrication de tubes en acier avec une capacité de 300.000 tonnes par an. Ce projet, qui constituera "une base industrielle majeure pour la production d'acier et de tubes destinés au secteur de la construction en Afrique du Nord", permettra la création de 1.114 emplois directs et 2.000 em-

ploi indirects. Il prévoit également un transfert de technologies et de savoir-faire à travers la création d'un centre de formation aux métiers du fer et de l'acier, précise la même source. Le projet, d'une valeur de 500 millions de dollars, reposera à 80% sur des matières premières produites localement, selon le communiqué qui souligne que la moitié de la production sera destinée au marché local, tandis que l'autre moitié sera exportée.

Oum El Bouaghi

430 millions de dinars pour la réhabilitation des écoles et à l'acquisition de bus scolaires

La wilaya d'Oum El Bouaghi a bénéficié d'une enveloppe de 430 millions de dinars pour la réhabilitation des établissements scolaires et l'acquisition de bus pour le transport des élèves, a indiqué, lundi, le directeur de l'Administration locale (DAL), Tahar Merika. Un montant de 310 millions de dinars a été réservé à la réhabilitation des 44 établissements scolaires des 3 paliers de l'enseignement concernés et ce, dans le cadre des programmes sectoriels de l'exercice 2025, a précisé le responsable à l'APS. Les actions de réhabilitation et de remise en état des établissements, réparties dans la plupart des communes de la wilaya, prévoient la réparation de la plomberie, de l'électricité, du revêtement de sol et du chauffage, en plus de travaux de peinture, de finition extérieure et autres, selon la même source. Les communes accusant un déficit en matière de transport scolaire seront renforcées par 10 nouveaux bus dès la prochaine année scolaire (2025-2026), a-t-il ajouté, notant que le financement de l'acquisition des véhicules en question, soit 120 millions de dinars, est puisé de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, a conclu M. Merika.

Batna

Caravane médicale au profit des moudjahidine et veuves de chouhada

Le coup d'envoi d'une caravane médicale au profit des moudjahidine et veuves de chouhada malades immobilisés a été donné dimanche à Batna à l'initiative du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit en présence de cadres centraux de ce ministère et du wali de Batna, Mohamed Benmalek. Cette caravane encadrée par des médecins de plusieurs spécialités et des paramédicaux à leur disposition des ambulances équipées effectuera pendant trois jours des visites médicales à domicile au profit de cette catégorie pour s'enquérir de leurs situations sanitaires, selon les explications données à l'occasion. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune dans son volet relatif à la prise en charge sanitaire de la catégorie des moudjahidine et des ayants-droit et des directives du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a affirmé la directrice locale du secteur, Nawal Boukhabia. La caravane composée de quatre groupes se rendra aux 21 daïras de la wilaya, selon la même source qui a précisé que des consultations médicales spécialisées seront assurées à tous les concernés. Le coup de départ de cette caravane qui touchera l'ensemble des wilayas du pays a été donné à partir de Batna au regard de sa symbolique historique, ont affirmé des cadres du ministère de tutelle.

Conditions d'exercice des activités commerciales

Formation au profit d'officiers de police sur les techniques de contrôle à Constantine

Quatre (4) groupes d'officiers de police de la sûreté de wilaya de Constantine ont bénéficié d'une session de formation sur les techniques de contrôle des conditions d'exercice des activités commerciales, à l'initiative de la direction locale du commerce, a-t-on appris samedi de la directrice locale du secteur par intérim, Nabila Zebiri. La formation, organisée la semaine passée, une première du genre dans la wilaya, a axé sur le volet juridique lié aux activités commerciales ainsi les démarches et les méthodes à suivre pour vérifier la conformité des entreprises commerciales et économiques aux réglementations en vigueur, a indiqué à l'APS la même responsable. La session de formation s'inscrit dans le cadre des nouvelles orientations et directives des pouvoirs publics, visant une meilleure gestion du secteur du commerce et la consolidation des compétences des partenaires du secteur, est-il souligné. Plusieurs axes clés ont été évoqués lors de cette formation de cinq(5) jours, les conditions d'accès à l'activité commerciale, les sanctions en cas de non-conformité, l'identification du registre du commerce, les procédures d'inscription au registre du commerce électronique, le cadre juridique et légal de l'exercice des activités commerciales et les missions des comités de wilaya chargés du contrôle des activités commerciales organisées, notamment. D'autres thèmes portant sur «le constat d'infractions liées aux pratiques commerciales», «l'actualisation des procédures liées à l'établissement et l'exécution des décisions administratives (fermeture et ouverture des locaux commerciaux)», «la valorisation des procédures concernant les opérateurs économiques étrangers», «l'élaboration d'enquêtes administratives liées aux commerçants étrangers» ont constitué également des thèmes de discussion, lors de cette formation. Cette formation, encadrée par des responsables des services contentieux et pratiques commerciales de la direction locale du commerce, a été accueillie favorablement par les officiers de ce corps sécuritaire, a-t-on indiqué.

Djelfa

04 morts et 04 blessés dans un accident de la route

Quatre personnes sont décédées et 04 autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dimanche dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris des services de la Protection civile. Les secours de l'unité secondaire de la wilaya déléguée de Messaâd sont intervenus suite à une collision frontale entre deux véhicules touristiques, sur l'axe de la RN 1B en direction de la wilaya de Tougourt, a indiqué le chargé de communication à la direction locale de la protection civile, le lieutenant Abderrahmane Khadher. L'accident a causé la mort de 04 personnes âgées de 26 à 60 ans et, 04 autres âgées entre 25 et 35 ans ont été blessées.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم

محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان

Maitre MEHALI SIDAHMED A.KRIM

شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو/ هاتف: 046.78.62.68

إعلان عن البيع بالمزاد العلني

نحن الأستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع تزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. طبقا لنص المادة 737 وما يليها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. تنفيذا للسند التنفيذي الحكم الفاصل في الدعوى المدنية صادر عن محكمة الجنايات المجلس قضاء غليزان بتاريخ 2014/11/11 تحت رقم الفهرس 14/00184 رقم الجدول 14/00035 والممهور بالصيغة التنفيذية. بناءا على الأمر بالحجز على عقار الصادر عن رئيس محكمة وادي رهيو المؤرخ في 2020/02/16 تحت رقم الترتيب 20/78. والمصحح بموجب الأمر ب : تصحيح خطأ مادي الصادر عن رئيس محكمة وادي رهيو المؤرخ 2023/05/25 تحت رقم الترتيب 23/140 ، ولمبلغ بتاريخ 2023/06/21. يطلب من السيد: سعيدان أحمد، الساكن بشارع قاري محمد بندية الحمادنة ولاية غليزان. ضد السيد: بن حامة سهام بنت محمد الساكن : بشارع قرابيس على الحمادنة ولاية غليزان. يتم الإعلان على بيع العقار بالمزاد العلني وفق البيانات التالية: تعيين العقار: حقوق عقارية تقدر ب 24/09 جزء تؤخذ على الشياخ من مساحة شائعة قدرها 270 م² تؤخذ على الشياخ من مساحة قدرها 392م² الماخوذة جنورها على الشياخ المشتملة على شقة ذات ملكية مشتركة مساحتها 44 م² و 100/293 من الجزء المشتركة قطعة رقم 01 مدينة على مساحة مملوكة على الشياخ مساحتها 690م² المشيد عليها بناية بطابق أرضي الموجودة بشارع قرابيس على بندية الحمادنة دائرتها ولاية غليزان. حدد الثمن الأساسي لبيع هذا العقار ب 4.500.000,00 دج أربعة مليون وخمسمائة ألف دينار جزائري على أن يكون السعر المرجعي الذي يبدأ به البيع المزداد العلني. يتم البيع بجلسة البيع بالمزاد العلني للعقار محل البيع يوم 2025/06/18 على الساعة 09:00 صباحا بقاعة الجلسات رقم 2 بمقر محكمة وادي رهيو. إثباتا لذلك حررنا المحضر الحالي طبقا للمادة 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية ليتم نشره طبقا للمادة 750 من نفس القانون ، ولإستلام الإتصال بالرقم : 046.78.62.68 او 0556.72.78.77.

المحضر القضائي

04.06.2025

مكتب التوثيق الأستاذ: بوشيبية محمد موقت يحي الصباح، حي 338 مسكن Cnep، بلكو L3 رقم: 02 بلدية سيدي الشحمي، دائرة السانية، ولاية وهران، دليل: 00004731

م ش و ذ م م المسماة : ا ش ب تريدينغ

رأسمالها الاجتماعي: 100.000.00 دج

مقرها الاجتماعي وهران بنر الجير، حي الياسمين POS 52 إقامة المرجان قطعة E15 عمارة B6، رقم 06 بالطابق الارضي

تعديل القانون الاساسي

المقيدة بالسجل التجاري تحت رقم ب 24 ب 1125076-31/00

بموجب عقد محرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 2025/06/02 قيد التسجيل، قرر الشريك الوحيد للمؤسسة المسماة أعلاه ما يلي: رفع رأسمال الشركة : من 100.000.00 دج بقيمة قدرها 900.000,00 دج ليصبح 1.000.000.00 دج مقسم إلى (1.000) حصة اجتماعية قيمة كل واحدة 1.000.00 دج وذلك بإدماج الأرباح. توسيع موضوعها الاجتماعي بزيادة الأنشطة التالية: 604105 نقل البضائع نشاط منظم - 604106 نقل و تسليم للمنتوجات المبردة والمنتجات الغذائية. 604109 نقل وتوزيع كل البضائع 604107 مؤسسة التموين بالتجهيزات، المعدات والمواد الغذائية للفقادق، المقاهي المطاعم والجماعات 501101 تجارة التجزئة للاربيجات العطور والمواد الملونة للتغذية، 501103 تجارة التجزئة للمشروبات غير الكحولية لأخذ 501104 تجارة التجزئة للخضر والفواكه 501108 تجارة التجزئة للبقول الجافة ومنتجات المطحنة 501111 تجارة التجزئة للتغذية العامة (بقالة)، 501203 مرطبات 501116 تجارة بالتجزئة للين 501207 تجارة التجزئة لمواد المخيزة والحلويات 505007 تجارة بالتجزئة لأدوات التغليف 501102 تجارة التجزئة لمنتجات الحليب والعسل 608001 توصيب وتغليف المنتجات والمواد الغذائية 107612 تحويل المنتجات الغذائية 107203 مجبنة. ونتيجة لهذا التغيير تم تعديل المادة 03 و06 و07 من القانون الأساسي للمؤسسة. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري بوهران .

الاعلان الموثق

04.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم

محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان

Maitre MEHALI SIDAHMED A.KRIM

شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو/ هاتف: 046.78.62.68

مستخرج من قائمة شروط البيع

بتاريخ الفاتح من شهر جوان سنة ألفين وخمسة وعشرون. طبقا لنص المادة 737 وما يليها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. نحن الأستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع تزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. بناءا على طلب السيد: سعيدان أحمد، الساكن بشارع قاري محمد بندية الحمادنة ولاية غليزان. بناءا على السند التنفيذي الحكم الفاصل في الدعوى المدنية صادر عن محكمة الجنايات المجلس قضاء غليزان بتاريخ 2014/11/11 تحت رقم الفهرس 14/00184 رقم الجدول 14/00035 والممهور بالصيغة التنفيذية. بناءا على الأمر بالحجز على عقار الصادر عن رئيس محكمة وادي رهيو المؤرخ في 2020/02/16 تحت رقم الترتيب 20/78. والمصحح بموجب الأمر ب : تصحيح خطأ مادي الصادر عن رئيس محكمة وادي رهيو المؤرخ 2023/05/25 تحت رقم الترتيب 23/140 ، ولمبلغ بتاريخ 2023/06/21. بعد ايداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي رهيو بتاريخ 2025/03/16 تحت رقم 531 ، الثمن الأساسي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني والقيمة التقريبية له في سوق العقار هو 4.500.000,00 دج أربعة مليون وخمسمائة ألف دينار جزائري حسب الخبرة المنجزة من طرف الخبير الأستاذ نقاش محمد المودعة بكتابة ضبط محكمة وادي رهيو في 2024/10/24 تحت رقم 24/377. ويكون بيع هذا العقار بقسم البيوع العقارية بتاريخ 2025/06/18 على الساعة الحادي عشر (11:00 صباحا) بقاعة الجلسات رقم 2 بمقر محكمة وادي رهيو. إثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر طبقا للمادة 748 ، 737 ، 749 من ق ا م ا ليتم نشره في الجريدة وتعليقه على لوح إعلانات المحكمة. مع كافة التحفظات، حررنا المحضر الحالي في اليوم والشهر والسنة والمذكورين أعلاه الكل طبقا للقانون.

المحضر القضائي

04.06.2025

اعلان

في إطار استحداث نشاطات نادي الهلال الثقافي بمستغانم ننهي الي علم كافة قدماء أعضاء ومنخرطي الجمعية انه نظرا لخلو الرئاسة ستعقد قريبا جمعية عامة انتخابية قريبا وسيعلن عن تاريخ ومكان انعقادها عن طريق لجنة موقه مكلفة بتحضيرها. عليه كل من يرغب في الالتحاق باللجنة يتصل بالبريد الالكتروني

karakache.bouziane@gmail.com

الأمانة العامة

04.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغانم

محكمة مستغانم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، عنيا، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ: 2025/01/19 تحت رقم فهرس: 294 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل غثو الحبيب المودع بتاريخ: 2025/02/16 وبالنتيجة الحكم بالحجز على المدعي عليها عزيرية زينب المولودة بتاريخ: 1987/10/29 بمستغانم مع تعيين المدعي عزيرية الشارف مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضبط الحالة المدنية لبندية مستغانم بالتأثير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ امين الضبط

04.06.2025



Agence de voyage

SFICIFA

Mesra - Mostaganem

Rue Mohamed Khemisti

Face Maison Renault

Tel: 06 61 78 30 05

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

اليوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذ مخلوفي محمد ياسين

محضر قضائي لدى محكمة مستغانم

اختصاص مجلس قضاء مستغانم

الكائن مكتبها بحي 05 جويلية 1962 عمارة 100 رقم 04 مستغانم

لشتر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

يطلب من السيد: خليفة محمد نصر الحق، الساكن: نهج عماري محمد رقم 666 السوفر. اختيار موطن مكتب المحضرة القضائية الأستاذة بوكروشة فوزية الكائن مكتبها بحي الأمير عبد القادر عن تاليس. ضد ورثة بوكشية بونوار وهم أرملته عامر مامة، ابنته بوكشية أمال وحفيده القاصر محمد بونوار القائمة في حقه امه بوكرشة نريمجان. الساكنين بين حمدادة الصادق رقم 22 مستغانم. بناءا على قائمة شروط البيع المودعة لدى محكمة عين تاليس بتاريخ 2025/05/26 تحت رقم 25/928 من أجل البيع بالمزاد العلني للفلان المتمثل في قطعة أرضية ذات طابع فلاحي الكائنة ببندية السور والمقدرة مساحتها ب 08 هكتار و 51 ار 888 سار قسم 16 مجموعة ملكية 21 الواقعة بالمكان المسمى دوار اولاد بوراس المخصصة إلى قطعتين: (أ و ب)، و عليها بناية في القطعة 1- بسعر الفاتحي قدره تسعة وأربعون مليوناً وخمسمائة واحد وسبعون ألفاً ومئتين وخمسة وعشرون دينار جزائري (25.000.49871225,00 دج)، كما حدد القيمة التقديرية للقطعتين الزراعتين (أ) و (ب) حسب الوضع الحالي مارس 2025 مجموعة ملكية 21 قسم 16 الواقعة بدوار اولاد بوراس بلدية الصور عين تاليس قطعة (أ): 28304475,00 دج و قطعة (ب): 21566750,00 دج و ذلك طبقا لتقرير الأستاذ المنجزة من طرف الخبير الفلاحي المعتمد لدى مجلس قضاء مستغانم الأستاذ لعريض محمد المودعة لدى محكمة عين تاليس بتاريخ 2025/04/13 تحت رقم 25/821. حددت جلسة الاعتراض بتاريخ 2025/06/23 على الساعة 11:00 صباحا أمام قاضي البيوع محكمة عين تا دلس. يجوز لكل شخص الإطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحضرة القضائية الأستاذة قوعيش ذهيبه الكائن مكتبها بالعنوان المذكور أعلاه أو في أمانة ضبط محكمة عين تاليس.

المحضرة القضائية

04.06.2025

مضمون محضر تبليغ حكم

اليوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذ مخلوفي محمد ياسين

محضر قضائي لدى محكمة مستغانم

مجلس قضاء مستغانم

17 شارع بن سي قور بينيار مستغانم

رقم الهاتف: 524-400-0657

تبليغ حكم عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية

نحن الأستاذ مخلوفي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم، الكائن مقره ب-17 شارع بن سي قور بينيار، مستغانم، الموقع أدناه. بناءا على طلب المدعو : الشركة ذات الاسم برنت الجيري، الممثلة من طرف مديرها العام، الكائن موطنه ب : 216 شارع حسية بن بو علي بلوزداد محمد بلوزداد الجزائر. طبقا للمواد من 313 إلى 336 ل سيما 411 و 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. نبغا لمحضر تبليغ حكم مؤرخ في 2025/04/23 الذي بثت سعينا للتبليغ المطلوب تبليغه لكن بدون جدوى. نبغا لمحضر تبليغ حكم عن طريق التعليق بالمحكمة مؤرخ في 2025/05/14. نبغا لمحضر تبليغ حكم عن طريق التعليق بالبندية مؤرخ في 2025/05/12. فلان يثبات سعينا استيف استيفاء إجراءات التبليغ الرسمى عن طريق التعليق بكل من مقر المحكمة ومقر البلدية حيث كان للمطلوب تبليغه آخر موطن له. بناءا على أن بالنشر صدر عن رئيسة المحكمة التجارية المختصة مستغانم بتاريخ 2025-05-20 تحت رقم الترتيب 25/000195. بلقا عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية طبقا لأحكام المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. المدعو: بوشاتني عبد العزيز. الكائن موطنه 81 طريق عمارة حميدة، المحل رقم 02 مستغانم. وذلك بحكم. ابتدائي علني حضوري اعتباري صادر عن القسم التجاري/ البحري لدى محكمة بنر مراد راس لدى مجلس قضاء الجزائر بتاريخ 2023/11/20. رقم الفهرس 23/10349 رقم الجدول 23/05043. ونبهناه بأن أجل الطعن بالاستئناف محدد بشهر واحد (01) ابتداء من تاريخ التبليغ الرسمى للحكم إذا كان للشخص ذاته، ويمدد أجل الاستئناف إلى شهرين (02) إذا تم التبليغ الرسمى في موطنه الحقيقي أو المختار. طبقا لنص المادة 336 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية.

المحضر القضائي

04.06.2025



Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9

Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran

041 879 674

0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it

Call us 0770 936 836





مضمون محضر تكليف بالوقاء

اليوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذ مخلوفي محمد ياسين

محضر قضائي لدى محكمة مستغانم

مجلس قضاء مستغانم

17 شارع بن سي قور بينيار مستغانم

رقم الهاتف: 524-400-0657

تكليف بالوقاء عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية

نحن الأستاذ مخلوفي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم، الكائن مقره ب-17 شارع بن سي قور بينيار، مستغانم، الموقع أدناه. بناءا على طلب المدعو شركة ا ل دي أوتوموتيف الجزائر شركة ذات اسم الممثلة من قبل مديرها العام، الكائن موطنه 30 شارع سليمان الشراقة. طبقا للمواد 600، 612، 613 ، ل سيما 411 و 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناءا على حكم صادر عن القسم التجاري / البحري لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم بتاريخ 20/07/12 تحت رقم الفهرس 20/02681 مههور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 21/09/29 تحت رقم 21/2195. بناءا على إذن بالنشر صادر عن رئيسة المحكمة التجارية المختصة مستغانم بتاريخ 2025-05-20 تحت رقم الترتيب 25/000196. بلقا عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية طبقا لأحكام المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية. كلنا بالوقاء أمام مكتبنا المدعو: شركة أسديماش شركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد الممثلة من قبل مسيرها، الكائن موطنه: حي حمو بوتليس رقم 15 شارع بلودان عبد القادر المحل الأول مستغانم. بالإلتزامات المذكورة أثناء مقابل وصل مبلغ الملاءة المقرر ب 59.250,00 دج. مبلغ مصاريف مقدمات التنفيذ المقدرة 47.200,00 ج. مبلغ الحقوق التناسبية المقدرة 44.740,00 دج. المجموع : واحد وسبعون ألف ومائة و تسعون دينار جزائري 71.190.00 ج. ونبهناه بأن له مهلة خمسة عشر (15) يوما للوفاء، تسري من تاريخ تبليغه بهذا المحضر، والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي

04.06.2025

مكتب الأستاذ بن محبوس عبد العزيز

موقت بوهران 14 نهج العربي النعسي.

الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة اورو الو مود تأسيس

بموجب عقد تلقاه الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ 2025/05/28، في طور التسجيل، تم تأسيس شركة تحمل الموصافات التالية: الشكل: شركة ذات المسؤولية المحدودة. الاسم الاجتماعي: ش.ذ.م.م اورو الو مود. المقر الاجتماعي ولاية وهران، بلدية ودائرة بنر الجير ، رقم 11 أ من مخطط التجزئة 470 قطعة مخطط 440 قطعة سابقة، القطعة رقم 01 الطابق الأرضي. المدة: 99 سنة. الموضوع الاجتماعي: تجارة الألبومنيوم (106218) رأسمالها الاجتماعي مائة ألف دينار جزائري (100.000.00 دج) بقيمة قدرها 1.000 دج للحصة الواحدة، موزعة بين الشركاء: السيد جعيدر سفيان الساكن بنبر الجير (وهران)، رقم 11 تجزئة 440 حي النخلة بلبايد (50 حصة اجتماعية. السيد : جعيدر عبد الوحيد الساكن بنبر الجير وهران، رقم 11 تجزئة 440 حي النخلة بلبايد 50 حصة اجتماعية. التسيير: عين السيد جعيدر عبد الوحيد كمسير للشركة لمدة غير محدودة. ستودع نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان الموثق

04.06.2025

Pour le Rwanda et la Suède

Le groupe des Verts au grand complet

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, dispose désormais de l'ensemble des 29 joueurs retenus pour les deux matchs amicaux face au Rwanda et la Suède, après l'arrivée ce lundi du dernier contingent, qui a rallié le Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), sur ses réseaux. Un premier groupe a rejoint le CTN de Sidi Moussa samedi et dimanche. Le coach national a dirigé dimanche

en fin d'après-midi, la première séance d'entraînement avec un effectif réduit. Ce lundi, c'était au tour des 11 derniers joueurs à rallier la capitale, il s'agit du capitaine Ryad Mahrez, Ramy Bensebaïni, Farés Chaïbi, Ismaël Bennacer, Amine Gouiri, Youcef Belaïli, Rayan Aït-Nouri, Jaouen Hadjam, Anis Hadj Moussa, Mohamed Amine Tougaï, et du gardien Alexis Guendouz. Les "Verts" recevront d'abord le Rwanda, jeudi au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (17h00), avant de se rendre en

Scandinavie pour défier la Suède, le mardi 10 juin à la Strawberry Arena à Solna (près de Stockholm) à 18h00 (heure algérienne). Ces deux rencontres entrent dans le cadre des préparatifs, en vue de la reprise des qualifications de la Coupe du monde 2026, en septembre prochain. Au terme de la 6e journée des qualifications, disputée en mars dernier, l'Algérie occupe le fauteuil de leader avec 15 points, à trois longueurs de son poursuivant direct, le Mozambique.

Amical

Le coup d'envoi du match Algérie-Rwanda avancé à 17h00

Le coup d'envoi du match amical Algérie-Rwanda, programmé le jeudi 5 juin au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, prévu initialement à 20h00 puis à 18h00, a été avancé d'une heure, soit à 17h00, annoncé la Fédération algérienne de football (FAF), lundi dans un communiqué. "Le début du match amical face au Rwanda a été avancé à 17h00, pour des raisons organis-

tionnels", précise la même source. Les "Verts" qui ont entamé dimanche leur stage au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, rallieront Constantine le 4 juin, à la veille de leur confrontation face aux "Amavubi." L'équipe nationale disputera un second test amical, le mardi 10 juin, face à son homologue suédoise, au Strawberry Arena de Solna (près de

Stockholm) à 18h00 (heure algérienne). Le sélectionneur national Vladimir Petkovic, a fait appel à 29 joueurs pour ces deux tests amicaux. Ces deux rencontres amicales entrent dans le cadre de la préparation pour la reprise des qualifications de la Coupe du monde 2026, prévue en septembre, avec au menu la réception du Botswana et un déplacement en Guinée.

Jeux Scolaires Africains 2025

Quelque 3500 athlètes issus de 22 pays attendus en Algérie

Environ 3500 jeunes écoliers, représentant 22 pays, devaient participer à la première édition des Jeux Scolaires Africains, prévue du 25 juillet au 5 août prochains, dans quatre villes du Nord-Est de l'Algérie, a annoncé lundi le président du Comité d'organisation, Amar Brahmia. "Suivant nos prévisions, 3500 jeunes athlètes, représentant 22 pays et conduits par près de 1000 encadreurs, devraient participer à ces jeux scolaires africains. L'Algérie a pris toutes ses dispositions dans ce sens. Elle est d'ailleurs prête à accueillir jusqu'à 4000 athlètes, en mettant à leurs disposition tous les moyens humains et matériels nécessaires", a-t-il détaillé en conférence de presse, organisée par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) à Alger. Dans

le même contexte, M. Brahmia a affirmé avoir discuté avec les Walis des quatre villes qui abriteront ces jeux, Constantine, Annaba, Skikda et Sétif, pour prendre toutes les dispositions organisationnelles nécessaires. "Ils nous ont été très coopératifs et nous ont facilité la tâche, en s'engageant à tout mettre en œuvre pour la réussite de cet événement" a-t-il ajouté. M. Brahmia avait déjà annoncé lors d'une précédente conférence de presse, tenue le 20 mai dernier à Baraki que la participation à cette première édition des Jeux Scolaires Africains sera gratuite pour l'ensemble des pays qui voudront s'y engager. Sur le plan sportif, Brahmia a expliqué que la compétition sera ouverte aux athlètes nés entre 2008 et 2011, en privilégiant la tranche d'âge des 2008-2009. "J'ai le regret d'annoncer que les épreu-

ves qui ne présentent suffisamment d'engagés devront être annulées, comme stipulé dans les règlements de la Fédération Internationale du Sport Scolaire. A ce propos, et suivant nos premières estimations, il semblerait que deux épreuves devront être annulées" a-t-il avancé. Ces premiers Jeux Scolaires Africains sont organisés sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sous l'égide de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et en collaboration avec la Fédération Internationale du Sport Scolaire (FISS). Ainsi, outre la gratuité de la participation, l'Algérie étudie actuellement la possibilité d'affréter des vols à bas prix, pour permettre aux athlètes les plus démunis de disputer la compétition.

Championnat d'Algérie de Futsal des jeunes sourds à Sétif

Le CSA de Rahouia (Tiaret) à l'honneur

Par L. Bouhala

Le championnat d'Algérie de Futsal, organisé chaque année par la Fédération algérienne de cette discipline et consacrée aux Clubs sportifs amateurs des jeunes sourds d'Algérie, a été organisé cette année dans la wilaya de Sétif, regroupant plusieurs équipes des régions du pays. Le tournoi a été largement réussi de par ses organisateurs notamment par l'aide précieuse de la DJS de la wilaya de Sétif et de la FAJSA du 29 au 31 mai 2025. A l'issue de ce championnat national, le CSAS Bourouba d'Alger a été sacré champion d'Algérie de futsal pour la troisième année consécutive. La deuxième place est revenue au malheureux finaliste le CSAS Béjaïa et la troisième place au CSAS Hassi Mes-saoud, vainqueur contre le CSAS Ra-



houia de la wilaya de Tiaret et ce, malgré le manque de moyens financiers surtout si ce n'était le directeur de la Jeunesse et des sports de Tiaret qui a aidé le club à participer à ce grand rendez-vous national, sachant que le CSAS de Rahouia n'a pas bénéficié de subventions depuis plus

de quatre ans, tout en appelant les autorités locales notamment le wali de Tiaret, d'intervenir pour secourir et sauver cette frange de la société qui mise beaucoup sur l'aide précieuse du wali de la wilaya, M. Said Khalil, c'est ce qu'a souhaité le président du CSA, M. Hadji Lazreg.

Selon le quotidien La Provence

Bennacer trop cher pour l'OM



L'Olympique Marseille juge «trop élevé» le montant de l'option d'achat d'Ismaël, selon le quotidien La Provence. Prêté par l'AC Milan avec une option d'achat fixée à 12 millions d'euros, Bennacer pourrait quitter le club marseillais cet été. Titularisé à huit reprises en Ligue 1 par l'entraîneur italien Roberto De Zerbi, Bennacer a été freiné par des blessures et n'a inscrit aucun but, délivrant 2 passes décisives en 12 apparitions. «Des discussions seraient envisagées entre l'OM et l'AC Milan pour revoir les modalités du deal à la baisse. Tout est ouvert», selon La Provence. En cas d'échec des négociations, Bennacer retournerait à Milan, où le italien Massimiliano Allegri a récemment été nommé sur le banc, en remplacement du Portugais Sergio Conceição. Le joueur a rallié Alger ce lundi matin, pour intégrer le stage de l'équipe nationale à Sidi Moussa, en vue des deux matchs amicaux, devant le Rwanda, le 5 juin à Constantine, et cinq jours plus tard face à la Suède, à Solna (18h00, heure algérienne).

Pour recruter Aït Nouri

Manchester City passe à l'action



Manchester City a entamé les discussions pour s'offrir les services de Rayan Aït Nouri, rapporte le site spécialisé Foot Mercato ce lundi. Manchester City, troisième de la Premier League anglaise 2024-2025, a entamé des discussions à la fois avec Wolverhampton et Aït Nouri. Véritable pilier des «Wolves» avec 157 matches à son actif, Aït Nouri n'était initialement pas pressenti pour un départ, mais son profil séduit fortement l'entraîneur de Man City, Pep Guardiola, précise la même source. Le club mancunien semble déterminé à sécuriser un renfort de poids pour son flanc gauche, en misant sur l'un des jeunes talents les plus prometteurs du championnat anglais. Auteur de 4 buts et 7 passes décisives cette saison, le joueur algérien a brillé également dans les statistiques de duels gagnés et de dribbles réussis, notamment parmi les joueurs de moins de 23 ans à l'échelle européenne. Les «Skyblues», qui ont déjà investi massivement l'hiver dernier avec plus de 250 millions d'euros dépensés, veulent continuer à rajeunir et renforcer leur groupe. Le besoin est d'autant plus pressant au poste de latéral gauche, où le Croate Gvardiol a souvent été remplacé dans l'axe et où Nathan Aké n'a pas totalement convaincu. Aït Nouri (23 ans) avait rejoint Wolverhampton en octobre 2020, sous forme de prêt d'abord, en provenance d'Angers SCO (France), avant que les Anglais ne lèvent l'option d'achat pour faire signer au joueur un contrat de cinq saisons en juillet 2021.

Lancement de la 18e édition des Journées nationales de la chanson pour enfants



Les 18èmes Journées nationales de la chanson pour enfants ont été lancées, lundi à la Maison de la Culture "Abi Rass Ennaceri" de Mascara, sous le slogan : " L'enfance, une vie et un avenir prometteur". La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée à l'initiative de l'établissement culturel précité, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance, a été marquée par la présentation de chansons éducatives interprétées par les membres de l'Association des jeunes pour les arts lyriques de la wilaya de Sidi Bel Abbes, suivies de spectacle de magiciens de la troupe de l'artiste Omar Djerour de la wilaya d'El Oued.

A cette occasion, une exposition de livres et de dessins réalisés par les enfants participant à l'atelier d'arts plastiques de la Maison de la Culture a également été inaugurée. Le programme de cette manifestation, qui se poursuivra quatre jours durant, comprend la présentation de chansons éducatives, culturelles et de sensibilisation interprétée par huit troupes venues des wilayas d'Oran, El Oued, Sidi Bel Abbes, Tipaza, Relizane et Mascara, selon les organisateurs. Des spectacles de divertissement seront également proposés par les associations "l'Artiste Omar Djerour" d'El Oued et "Activités jeunesse pour le 4e art" de Mascara.

Oran
Ouverture du festival "La lecture en fête" avec une forte présence d'enfants



Les activités de la 11e édition du festival culturel local "La lecture en fête" ont été lancées, dimanche à la Maison de la culture et des arts "Zeddour Brahim El Kacem d'Oran, avec une participation remarquable d'enfants. La cérémonie d'ouverture, qui coïncide avec la Journée mondiale de l'enfance, a rassemblé de nombreux amateurs de lecture, qu'elle soit sur papier ou numérique, ainsi que de nombreux acteurs et activistes du domaine culturel et artistique, en plus d'associations intéressées par la culture et l'enfance.

A cette occasion, le commissaire du festival, Djamel Eddine Barka, placé sous la supervision de la direction de la culture et des arts, a souligné le rôle de cette manifestation dans la promotion de la lecture, la création de passerelles de communication entre le jeune lecteur et tous les acteurs du champ culturel, ainsi que l'enracinement de l'amour de la lecture et la mise en valeur de son importance dans le développement des connaissances des enfants. Le festival, dont les activités se poursuivront jusqu'au 5 juin, permet selon des spécialistes de l'enfance, de redonner de la valeur au livre papier et de le rendre attrayant pour les enfants à travers divers moyens pédagogiques et scientifiques. Pour certains parents présents, cet événement culturel constitue une opportunité pour les enfants d'exprimer leurs passions pour la lecture, le qualifiant de "bonne initiative" pour encourager la lecture, notamment chez les plus jeunes. La cérémonie d'ouverture a été marquée par des chansons sur l'enfance interprétées par le groupe vocal "El Amel" rattaché à la Maison de la culture et des arts, une pièce de théâtre de marionnettes "garagouz " intitulée "Les gens pour les gens", écrite et mise en scène par Saïd Missoum, ainsi que d'autres spectacles de magie présentés par Bouabida. Le programme du festival "La lecture en fête" comprend une série d'activités interactives, des expositions de livres, des contes animés, des initiatives pour promouvoir la lecture, des ateliers littéraires portant sur la déclamation, le résumé de contes, la calligraphie arabe, ainsi que des activités de coloriage, de dessin, de bricolage, en plus de spectacles éducatifs et de concours culturels.

Journée internationale de l'enfance
Programme récréo-éducatif au Théâtre national algérien

Une cérémonie a été organisée, dimanche soir au Théâtre national algérien Mahieddiene-Bachtarzi (TNA), à l'occasion de la Journée internationale de l'enfance, célébrée le 1er juin, avec la présentation de spectacles de marionnettes et de théâtre musical, animés par deux associations "Nahla Marionnettiste" et "Coopérative Banat Hawa". A l'entame de la cérémonie, l'Association "Nahla Marionnettiste" a donné une représentation de théâtre de rue et de marionnettes, intitulée "le soleil des enfants", au niveau de la place du défunt Mohamed Touri, en face du TNA, une pièce écrite par Nahla Fakhar et mise en scène par Shiraz Hamdane, devant un public conquis. Le public présent au spectacle de marionnettes, alliant arts du conte et de la marionnette, a pu apprécier, dans une ambiance conviviale, des chapitres passionnants et splendides de contes populaires puisés de notre vaste patrimoine culturel national et de la mémoire populaire, transmettant ainsi les nobles valeurs culturelles et humaines à la nouvelle génération. Le spectacle, qui a eu un franc succès auprès des enfants et de leurs familles, a également mis en valeur, à travers des marion-



nettes vêtues de costumes traditionnels algériens, la richesse du patrimoine vestimentaire national, de par ses éléments esthétiques et ses bijoux, tels que la Chedda tlemcénienne, le Karakou algérois, la Gandoura constantinoise, la Blouza oranaise, ainsi que d'autres pièces magnifiques finement brodées, en sus de parures de bijoux algériens ancestraux, ayant suscité l'admiration et l'émerveillement du jeune public. A son tour, la "Coopérative Banat Hawaa" a présenté au niveau de la grande salle "Mustapha-Katib" du TNA, une pièce musicale intitulée "La mélodie de l'espoir", conçue et mise en scène par l'artiste Fatiha Ouared, avec la participation des artistes Hamdani Farhat, Polyphène, Ahmed Tamghart et Ines Mesli.

Ce spectacle musical a été ponctué par l'interprétation de célèbres chansons de dessins animés et d'autres chants ayant bercé l'enfance de plusieurs générations. La metteuse en scène a tenu à enrichir sa nouvelle œuvre théâtrale par un conte qui consacre les valeurs de solidarité et d'entraide au sein de la société. Le spectacle a également été marqué par une halte de solidarité avec les enfants de Ghaza, à travers une prestation collective de la chanson "Cheddou Baadhkoun", interprétée par des enfants atteints d'autisme, illustrant ainsi la solidarité des enfants algériens avec ceux de Palestine face à la brutalité et la barbarie de l'occupant sioniste, un moment très émouvant pour le public.

Exposition "Touches du souvenir" au MAMO d'Oran

Le Musée public national des arts modernes et contemporains (MAMO) d'Oran accueille une exposition de peinture intitulée "Touches du souvenir", à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artiste, coïncidant avec le 8 juin de chaque année. L'exposition, qui a ouvert ses portes, dimanche, présente 45 œuvres réalisées par les artistes-peintres Meriem Benkhedda, Nadia Benmouna, Farouk Medjbeur et Ryad Belharche. Ces œuvres abordent des thèmes variés inspirés du patrimoine algérien, des composantes de l'identité nationale, ainsi que des hauts faits de la glorieuse Guerre de libération, avec des touches artistiques, des techniques diverses et une palette de couleurs soigneusement étudiée, a précisé Khadidja Benhaoua, responsable de cet établissement culturel. L'artiste-peintre Meriem Benkhedda, également architecte, a axé ses œuvres sur le patrimoine architectural, les traditions et les tenues traditionnelles caractéristiques d'Oran et d'Alger. Elle explique qu'"en tant qu'artiste proche de l'école impressionnis-



te, j'utilise dans mes compositions le contraste des couleurs pour créer une harmonie qui donne à l'œuvre force et vitalité". De son côté, l'architecte et artiste Nadia Benmouna a déclaré que "l'artisanat traditionnel et les monuments historiques emblématiques de l'Algérie sont ma principale source d'inspiration". "Mes œuvres se distinguent par l'usage du fil doré ou argenté en technique de broderie Medj-

boud, ce qui confère à l'arrière-plan une touche artistique innovante inspirée de l'art abstrait", a-t-elle ajouté. Le jeune Ryad Belharche, étudiant en master d'anglais, présente pour la première fois ses œuvres à cette occasion. Il a confié avoir choisi de représenter des paysages naturels dans ses tableaux, réalisés principalement à l'acrylique, mêlant la beauté de la nature, les jeux de couleurs et sa fascination pour la mer. Quant à l'artiste Fouad Medjbeur, ses œuvres exposées dans le cadre de cette manifestation, qui se poursuit jusqu'au 26 juin en cours, explorent divers sujets tels que la nature et les sites historiques, avec un style artistique qui témoigne d'une grande maîtrise et d'une solide expérience.

Guinée - Les autorités promettent justice aux victimes

400 personnes ont été victimes d'une vaste escroquerie

Ce 2 juin 2025, le porte-parole de la présidence de Guinée a promis justice à des concitoyens victimes d'une arnaque au pèlerinage à La Mecque. Selon la police guinéenne, une femme se faisant passer pour une proche de la mère du président de transition du pays promettait un séjour en Arabie saoudite contre plusieurs milliers d'euros. Explications. Chaque année, des milliers de Guinéens font le hajj, le pèlerinage vers La Mecque. Or, cette année, le pèlerinage s'est accompagné d'une polémique : plus de 400 personnes ont été victimes d'une vaste escroquerie. La police a présenté le 2 juin 2025 à la télévision nationale de Guinée une dame soupçonnée de s'être fait passer pour une proche de la mère du président de la transition, Mamadi Doumbouya, et à qui les victimes ont

payé plusieurs milliers d'euros pour aller en Arabie saoudite. Les 416 victimes, constituées en collectif, se sont rendues le 27 mai à la direction centrale de la police judiciaire pour porter plainte. C'est à cette occasion que leur porte-parole, Amara Sylla, a exposé les détails de l'arnaque : selon lui, elle s'est déroulée à la mosquée Fossidet de Conakry, l'une de mosquées sélectionnées par la Ligue islamique de Guinée dans l'organisation du hajj. Pour Amara Sylla, toujours, les victimes de l'arnaque ont fait face à un réseau d'escroquerie bien structuré : les victimes faisaient leur formation avec des religieux qui leur assuraient qu'elles iraient à La Mecque, des uniformes leur ont même été distribués et des vaccins leur ont été prodigués. La dame, elle, en-

caissait les fonds en espèce ou par virements sur son compte bancaire. L'affaire a pris une dimension telle que le porte-parole de la présidence, le général Amara Camara, a dû prendre la parole. Pour Amara Camara, cette « épreuve » a permis de « mettre en lumière » les « manquements » et les « erreurs » de l'État guinéen dans la gestion du pèlerinage : « Nous avons également la responsabilité de consoler ceux dont le cœur a été meurtri. Au nom de cette responsabilité, nous tenons à présenter nos excuses à tous ceux qui ont été victimes des abus de l'administration ou d'escrocs et qui n'ont pas pu effectuer le hajj. » Il promet que le réseau d'arnaqueurs sera démantelé : « Nous tenons à rassurer chacun d'entre vous sur le fait que nous mettrons tout en œuvre pour identifier tous les responsables et faire en sorte que justice soit rendue. » Deuxième promesse : les victimes de l'escroquerie iront gratuitement au hajj l'an prochain. « Nous souhaitons rassurer les victimes sur le fait que des dispositions seront prises pour leur inscription gratuite au prochain pèlerinage, a ajouté Amara Camara. Pour éviter tout problème lié à cette gratuité, une commission de recensement sera mise en place par le CNRD [le Comité national du rassemblement pour le développement qui a renversé le pouvoir en Guinée, en septembre 2021, NDLR]. Une adresse et un numéro de téléphone seront fournis à cet effet ». Le porte-parole des victimes, Amara Sylla, se dit satisfait de cette déclaration. Désormais, les victimes attendent la mise en œuvre de ces promesses.

Déclarée morte, une femme de 88 ans se réveille dans son cercueil après une erreur du médecin légiste

Alors que les employés des pompes funèbres étaient en train de préparer son enterrement, l'octogénaire a donné des signes de vie qui ont alerté ces derniers. Elle n'est pas passée loin d'être enfermée vivante dans un cercueil. Un improbable fait divers s'est produit il y a quelques jours en Tchéquie. Alors qu'ils étaient en train de préparer l'enterrement d'une femme de 88 ans, les employés d'une entreprise de pompes funèbres ont constaté que la défunte était en fait bien vivante. Comme le raconte The Express, qui reprend les informations des médias locaux, l'histoire s'est déroulée à Pilzen, la quatrième plus grande ville tchèque, et a donné lieu à l'ouverture d'une enquête par la police. D'après le média britannique, les services d'urgence sont intervenus un matin dans un logement de la ville, après avoir été contactés par un homme inquiet de ne pas réussir à réveiller son épouse, âgée de 88 ans. Arrivés sur place, les secours n'ont pas réussi à la réanimer et un médecin légiste a ensuite rapidement prononcé le décès de l'octogénaire. Quelques heures plus tard, les employés des pompes funèbres chargés de la préparation de la dépouille pour les funérailles ont toutefois eu une énorme surprise. Elle ouvre les yeux au moment d'être placée dans son cercueil. Les travailleurs ont en effet remarqué que la femme supposée morte présentait des signes de vie. Selon The Express, la femme aurait ainsi "ouvert les yeux lorsqu'elle a été placée dans le

cercueil" et certains des employés auraient également constaté qu'elle respirait. Une équipe médicale a donc immédiatement été appelée sur place et a rapidement confirmé que la retraitée était toujours vivante. Cette dernière a donc été transportée au plus vite vers un hôpital, où son état a été stabilisé. Elle serait aujourd'hui réveillée et hors de danger. À la suite de cette invraisemblable erreur de diagnostic, la question des responsabilités des ambulanciers et du coroner se pose évidemment. Alors que l'entreprise du médecin légiste a présenté ses excuses, les services d'urgence affirment avoir appliqué à la lettre le protocole prévu dans ce genre de situation. "Notre centre opérationnel a reçu un appel aux premières heures du matin, au cours duquel l'opérateur a procédé conformément aux recommandations en vigueur de la société professionnelle et à la méthodologie pour les situations liées au décès d'un patient", assure Martin Štěpán, porte-parole des ambulanciers, cité par The Express. Ce dernier affirme par ailleurs que son service "a immédiatement dépêché les services médicaux d'urgence sur les lieux" lorsque les employés des pompes funèbres se sont rendus compte que l'octogénaire était en fait vivante. Selon Martin Štěpán, toujours cité par le média britannique, les secouristes ont alors agi avec célérité et efficacité : "les fonctions vitales de la femme ont été assurées sur place et elle a ensuite été transportée vers un établissement médical".

Etats-Unis

Deux motards blessés sur l'autoroute dans un accident avec... un alligator

Aux Etats-Unis, deux motards ont été victimes d'un accident plutôt rare. Alors qu'ils circulaient sur l'Interstate 4, une autoroute de Floride, ils ont percuté un alligator de 1,80 m qui se trouvait sur la chaussée, rapporte Fox 35 Orlando. Les victimes, une jeune femme de 25 ans et un homme de 67 ans, roulaient avec un groupe de motards quand elles ont remarqué une « grosse tache sur la route ». « J'ai cru que c'était un pneu ou quelque chose comme ça », a commenté le sexagénaire, qui n'a pas pu éviter l'obstacle. La jeune femme, qui le suivait, a subi le même sort : « J'ai vu quelque chose, et une fois que j'ai compris ce que c'était, c'était trop tard. » Les deux motards ont été conduits à l'hôpital. Par chance, leurs jours ne sont pas en danger. L'homme a subi une fracture du pied et des orteils. Sa camarade, a, elle, eu le poignet fracturé. « Vu la façon dont j'ai atterri, j'ai dû avoir un ange qui veillait sur moi, parce que j'ai eu beaucoup de chance. Ça aurait pu être bien pire », a reconnu la jeune femme. Les responsables de la Florida Fish and Wildlife Conservation Commission sont intervenus pour prendre en charge l'alligator blessé. On ignore l'état de l'animal après avoir été heurté par les deux motos. Une enquête est en cours pour faire la lumière sur cet accident.

Monténégro

En plein vol, elle détache le harnais de son parachute et se tue en chutant dans le vide

Nul ne sait ce qui s'est réellement passé dans le ciel du Monténégro. Ce jour-là, Tijana Radonjic, 19 ans, a tragiquement perdu la vie lors d'une session de parachute ascensionnel. Pour une raison encore inconnue, la jeune femme aurait elle-même détaché son harnais en plein vol, relate le média local Republika. Tijana participait ce jour-là à un shooting promotionnel pour une agence de Budva, spécialisée dans les sports nautiques. Elle avait été abordée sur la plage par un jeune homme, qui lui avait proposé une sortie gratuite en échange de quelques photos. Avant de s'élancer seule dans les airs, elle avait suivi une formation de base. Elle semblait alors détendue et de bonne humeur, affirment des témoins. Sa sortie a été filmée. Au début, tout semblait se dérouler parfaitement ; elle a même adressé un signe de la main à sa cousine, restée sur la plage, pour lui dire que tout allait bien. « On voyait qu'elle prenait du plaisir », raconte un autre témoin. Puis arrive le moment fatidique : Tijana commence à détacher la ceinture qui la relie à sa voile, avant de chuter dans l'eau. « Oh mon Dieu, peut-être qu'elle ne pouvait plus respirer, peut-être pensait-elle ne pas être aussi haut », s'interroge sa cousine, encore sous le choc. La panique s'est rapidement emparée de la plage après la diffusion de la nouvelle, et l'arrivée de l'ambulance. Une enquête a été ouverte. Elle devra permettre de faire toute la lumière sur les circonstances de ce drame.

Canada

Il gagne 5 millions de dollars, sa compagne encaisse le chèque et le quitte

Le Loto change des vies, pour le meilleur et pour le pire. Début mai, un homme a intenté une action en justice devant la Cour du Banc du Roi du Manitoba (Canada) contre son ex-compagne, la Western Canada Lottery Corporation et la Manitoba Liquor and Lotteries Corporation, rapporte CTV News. Il affirme être le propriétaire d'un billet de lotterie gagnant de 5 millions de dollars. L'organisation l'aurait cependant invité à laisser son ex réclamer son gain à sa place. Mais cette dernière serait ensuite rapidement partie avec un autre homme. La version présentée par le plaignant est bien différente de celle qui avait été donnée lors de la conférence de presse de remise du chèque, le 30 janvier 2024. Tous deux avaient alors assuré que le billet avait été offert par l'homme en cadeau d'anniversaire à sa conjointe. « Elle me demandait depuis trois semaines de lui acheter un billet, mais je ne l'avais jamais fait », avait-il déclaré. En réalité, le déroulé des faits serait tout autre. L'homme aurait acheté son billet dans une boutique le 19 janvier 2024. Il l'aurait ensuite remis à son ex-conjointe, avec qui il entretenait une rela-

tion « loyale, engagée et prometteuse », car il avait perdu son portefeuille. Oublié pendant un temps, le billet aurait finalement été retrouvé par l'homme, qui l'aurait scanné avec son portable, découvrant le gain. De là, la Western Canada Lottery Corporation aurait prévenu l'homme qui ne pouvait en réalité pas réclamer le gain, puisqu'il ne disposait pas de pièce d'identité valide. L'organisation l'aurait alors invité à laisser son ex-compagne réclamer le gain à sa place. C'est à partir de là que les choses semblent avoir pris une autre tournure. Toujours d'après la plainte, les cinq millions de dollars auraient été déposés sur le compte bancaire de la femme, l'homme n'ayant pas de compte actif. Mais, dans les jours qui ont suivi, la femme aurait quitté la chambre d'hôtel qu'ils partageaient et aurait été retrouvée par le plaignant « au lit avec un autre homme ». Elle aurait finalement déclaré vouloir mettre fin à leur relation pour vivre avec ce nouveau compagnon. Elle aurait ensuite ignoré ses appels et messages et l'aurait bloqué sur les réseaux sociaux, allant jusqu'à obtenir une ordonnance de protection contre lui.



2

10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Le club de la honte
15h00 Une voisine diabolique
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
19h33 Tirage du Loto
19h40 Météo
19h50 Allemagne / Portugal
21h55 Esprits criminels
22h40 Esprits criminels
23h50 Une famille en or
00h50 Tirage de l'EuroMillions
00h55 Programmes de la nuit



3

07h20 Le Larbin
09h07 N'avoue jamais
10h39 L'hebd'Hollywood
10h53 La boîte à questions
11h03 En aparté
11h38 Clique
12h11 Horizon : Une saga américaine, chapitre 1
15h07 Les Trois Mousquetaires : Milady
16h58 Hot Ones
17h34 Têtâtête(s)
17h49 Tchi tcha
18h15 La boîte à questions
18h20 Clique
18h55 En aparté
19h33 En aparté
20h09 (Sur)vivants
21h42 Jamais plus : It Ends with Us
23h53 Ni chaînes ni maîtres
01h28 J'étais là
01h38 L'attente
02h09 Les Paris du globe-cooker



04h30 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 La meilleure boulangerie de France
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 Top chef
21h10 Top chef
22h30 Top chef
23h30 9-1-1
00h15 9-1-1
01h10 9-1-1

08h36 La maison des Maternelles
09h00 La maison des Maternelles à votre service
09h35 Consomag
09h40 Météo Outre-mer
09h45 Chacun son tour
10h25 Chacun son tour
10h55 Tout le monde veut prendre sa place
12h00 Journal
12h40 Journal Météo Climat
12h41 Image du jour : Roland Garros
12h45 La p'tite librairie
12h55 Tennis : Roland-Garros
19h00 Journal
19h50 Journal
20h00 Mot de passe : le duel
20h10 Flash(s)
21h45 Justice en France
22h50 Justice en France
23h50 Les soeurs Pathan
01h05 Aux origines, l'esclavage
02h50 Météo Outre-mer
02h55 Une vie de chimp'

11h15 La p'tite librairie
11h20 Dans le rétro
11h26 ICI 12/13
13h20 Rex, chien flic
14h50 Rex, chien flic
15h35 La p'tite librairie
15h45 Duels en familles
16h20 Slam
17h05 Questions pour un champion
17h50 Journal
18h10 Hors la ville
18h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h05 Le journal des talents
19h15 Dans le rétro
19h20 Un si grand soleil
20h05 Ensemble pour nos animaux - fête les 180 ans de la SPA
22h10 Les héros du patrimoine
23h15 Le pitch cinéma
23h20 La confrontation
23h50 Une reine
00h15 Flores del precipicio
00h25 La p'tite librairie
00h30 La carte aux trésors

09h55 Les lacs d'Allemagne : Les eaux du Sud
10h40 Les lacs d'Allemagne : Les eaux du Nord
11h25 Enquêtes archéologiques
12h00 Hongrie : le business des sources thermales
12h35 L'odyssée du Hindenburg
14h35 Assassinats en tous genres
16h25 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
18h00 La vie cachée des animaux de la ferme
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h52 Tu mourras moins bête
20h00 Mon pire cauchemar
21h35 "Les dents de la mer", un succès monstre
22h30 Steven Spielberg, l'homme et l'enfant
23h15 Sapir, le combat d'une arbitre trans
00h15 Tracks East
00h55 Coca-Cola, leader pol-lueur

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

2

20h10

FLASH(S)



Alors qu'elle prend ses fonctions à la tête de la PJ, Mathilde Morvan est chargée d'une enquête urgente : retrouver Judith, une petite fille de 7 ans qui semble avoir été enlevée à l'hôpital où elle suit un traitement. Peu de temps après, une sexagénaire, une poupée ensanglantée dans les bras, est appréhendée sur la voie publique. Cette personne désorientée n'est autre que la mère de Mathilde, Claire, à qui elle n'adresse plus la parole depuis un an. Après avoir repris ses esprits, cette dernière, qui se prétend médium, dit avoir eu des visions de Judith.

Réalisateur: Christophe Douchand
Scénariste: Philippe Lyon



20h10

MON PIRE CAUCHEMAR



Agathe, une bourgeoise rigide et très active, dirige une fondation d'art contemporain. Elle habite avec François, son mari éditeur, et son fils Adrien dans un superbe appartement en travaux en face du Luxembourg. À une réunion de parents d'élèves, elle rencontre Patrick, le père d'un ami de son fils, qui est son opposé en tout. Prolétaire sans gêne venu tout droit de Belgique, il détonne dans l'univers d'Agathe. Un jour, Patrick croise François dans la rue. Ils boivent un verre ensemble. François lui propose de s'occuper des travaux de leur appartement...

Réalisateur: Anne Fontaine
Scénariste: Anne Fontaine



22h24

Ligue des Nations UEFA

ALLEMAGNE / PORTUGAL



Portés par leur public, Joshua Kimmich et les Allemands vont tenter de se hisser pour la première fois en finale de la Ligue des nations. Les joueurs de Julian Nagelsmann affrontent, ce soir, une solide sélection portugaise qui apprécie tout particulièrement la compétition. Après avoir remporté la première édition, en 2019, Cristiano Ronaldo et les siens disputent pour la quatrième fois consécutive les demi-finales. La Séléção s'appuie sur un collectif bien huilé, composé de joueurs techniques à l'instar de Bernardo Silva, Bruno Fernandes, ou encore Francisco Conceição.



ORAN

27 | 20

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h47
20h15
68%
24 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

25-18
34-17
34-19
39-26
25-20
37-27

Grave crise de la faim à Ghaza

Plus de 2 millions de Ghazaouis menacés



La situation humanitaire dans la bande de Ghaza continue de se détériorer, avec plus de 2 millions de Ghazaouis confrontés à une crise de la faim alarmante. Le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies a tiré la sonnette d'alarme, avertissant que de nombreuses personnes sont désormais menacées de famine alors que le blocus humanitaire sioniste se poursuit dans l'enclave ravagée par un génocide depuis octobre 2023. Dans un communiqué publié ce lundi, le PAM a souligné l'urgence d'une aide alimentaire accrue, déclarant: «Si nous ne fournissons pas de nourriture à Ghaza, l'insécurité et les troubles resteront un véritable défi». L'agence onusienne appelle donc à ce que l'assistance humanitaire puisse entrer rapidement dans l'enclave, où les conditions de vie se détériorent de jour en jour. Depuis des décennies, la Palestine subit une crise humanitaire exacerbée par l'occupation sioniste. Cependant, l'escalade de la violence depuis le 7 octobre 2023 a plongé Ghaza dans une situation critique. Selon le PAM, plus de 100 % de la population de la bande de Ghaza est désormais confrontée à une grave famine, conséquence directe de la fermeture des postes-frontières et d'une pénurie alimentaire désastreuse. L'agence a également révélé que ses stocks alimentaires s'étaient épuisés fin mars, suite à la fermeture des frontières début mars. Ces mesures restrictives ont créé une crise d'approvisionnement sans précédent, alimentant la souffrance de millions de personnes dans l'enclave. Depuis le 2 mars, les autorités rapportent que la politique de famine systématique menée par l'entité sioniste a conduit à la fermeture des points de passage essentiels pour l'aide humanitaire. Les conséquences de cette stratégie sont tragiques : les autorités sanitaires palestiniennes estiment que 4.201 personnes ont perdu la vie et 12.652 autres ont été blessées depuis le 18 mars.

Tirs sionistes près d'un centre d'aide humanitaire à Ghaza

Guterres appelle à une enquête

Le SG de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé lundi à une enquête indépendante après la mort en martyrs d'au moins 31 Palestiniens à la suite de tirs de l'armée sioniste la veille près d'un centre d'aide humanitaire à Ghaza. « Je suis consterné par les informations faisant état de Palestiniens tués et blessés alors qu'ils cherchaient de l'aide à Ghaza », a déclaré lundi le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. « Il est inacceptable que des Palestiniens risquent leur vie pour obtenir de la nourriture », a ajouté Guterres dans un communiqué. « Je demande l'ouverture immédiate d'une enquête indépendante sur ces événements et que les auteurs soient tenus pour responsables », a-t-il encore dit. Le Commissaire général de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, avait auparavant affirmé que la distribution de l'aide humanitaire à la population de la bande de Ghaza est devenue « un piège mortel », déplorant « de nombreux blessés et tués » parmi les civils affamés, dans les bombardements intensifs de l'armée de l'occupation sioniste. Les forces d'occupation ont tiré à balles réelles depuis leurs véhicules militaires et des drones sur des civils alors qu'ils se rendaient à un point de distribution d'aide humanitaire à Al-Mawasi dans la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, faisant au moins 30 martyrs et 150 blessés.

Sahara occidental

La seule solution est celle prévue par le plan de règlement ONU-OUA

Le ministère sahraoui des Affaires étrangères et des questions africaines a rappelé, lundi, que l'unique solution au conflit au Sahara occidental est celle basée sur le plan de règlement adopté conjointement par l'ONU et l'Organisation de l'unité africaine (OUA-actuellement Union africaine), déplorant la nouvelle position du Royaume-Uni en faveur du prétendu plan d'autonomie proposé par le Maroc. Le ministère sahraoui a indiqué avoir "pris connaissance du communiqué conjoint entre le Royaume-Uni et le Maroc, notamment la partie relative au Sahara occidental", notant, néanmoins, que Londres "explique qu'elle ne reconnaît aucune souveraineté à l'occupant marocain sur le Sahara occidental". Il a également précisé que le Royaume-Uni a insisté de nouveau sur "l'importance d'un ordre mondiale basé sur les principes fondamentaux de la Charte des Nations unies, tout en soutenant le principe de l'autodétermination" des peuples. "La seule solution possible est celle basée sur un consensus pratique

et raisonnable, à savoir le plan de règlement conjoint mis au point par l'Organisation des Nations unies et l'Organisation de l'unité africaine, accepté par les deux parties, le Front Polisario et le Maroc en 1988 et approuvé à l'unanimité par le Conseil de sécurité en 1990 et 1991", souligne la même source. Toutefois, le ministère sahraoui des Affaires étrangères fait part de son "profond regret" et de sa "déception", car "le Royaume-Uni, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, a choisi ce qui a été baptisé « proposition » marocaine en employant des termes à l'opposé de sa posture habituelle vis-à-vis de la question sahraouie, qui n'est autre qu'une question de décolonisation à l'ordre du jour de l'ONU depuis 1963". Le ministère a dit espérer, par ailleurs, voir le Royaume-Uni "user de son influence pour encourager la mise en place d'un processus de paix sérieux concernant le Sahara occidental, mené sous l'égide des Nations unies et donnant

la possibilité au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable de disposer librement de son avenir sans entraves militaires ou administratives". Le ministère a souligné, une nouvelle fois, que la "proposition" marocaine "n'est rien d'autre qu'une farce et une manœuvre à caractère colonial visant uniquement à légitimer l'occupation illégale du Sahara occidental et à priver son peuple de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance". Il notera, en outre, que "les organisations comme les juridictions internationales et régionales ne reconnaissant aucune autorité marocaine sur le Sahara occidental". Il réaffirme, d'autre part, la volonté du Front Polisario de participer au processus de paix mené par l'ONU et de contribuer de façon constructive à la concrétisation d'une solution pacifique et durable pour mettre fin à l'occupation du Sahara occidental. Il a fait part, enfin, de la détermination du peuple sahraoui à obtenir ses droits légitimes à la liberté et à l'indépendance.

Territoires Sahraouis occupés

Des experts de l'ONU exhortent le Maroc à mettre fin à la répression

Des rapporteurs spéciaux des Nations unies ont exhorté le Maroc à mettre fin "immédiatement" à la campagne de répression et de violence menée à l'encontre des Sahraouis dans les territoires occupés. Dans une communication conjointe, huit rapporteurs spéciaux des Nations unies dénoncent une "campagne de répression, de discrimination raciale et de violence menée par le Maroc contre les défenseurs sahraouis des droits humains, les journalistes et les partisans de l'autodétermination" au Sahara occidental et qui a fait 79 victimes. Les experts de l'ONU exhortent, à ce titre, le Maroc à "mettre immédiatement fin à ces violations, à respecter ses obligations internationales en matière de droits humains et à garantir que le peuple du Sahara occidental puisse pleinement exercer son droit à l'autodétermination, conformément au droit international". Ils plaident également pour

le respect des libertés d'expression, de réunion et d'association et appellent à enquêter sur toutes les allégations d'abus et à rendre justice aux victimes. Cet appel fait suite à une série de communications de l'ONU soulevant des préoccupations similaires au cours des cinq dernières années et à une plainte déposée par le Groupe de travail sur les droits de l'homme au Sahara occidental occupé, l'Association sahraouie des victimes de graves violations des droits de l'homme commises par l'Etat marocain (ASVDH) et le Collectif des défenseurs des droits humains sahraouis (CODESA). Depuis le dépôt de la plainte, deux des victimes, Fatimato Dahouar et Hijji Mbarek, sont décédées. Malgré les réponses du Maroc à nombre de ces lettres, les experts de l'ONU constatent avec "inquiétude" que les pratiques de répression, de harcèlement et de discrimination à l'encontre des individus et des organisations sahraouis se sont non seulement poursuivies, mais se sont aggravées. La communication révèle, d'ailleurs, le ciblage systématique et généralisé des militants et défenseurs sahraouis. En effet, les autorités d'occupation marocaines ont systématiquement réprimé les appels des Sahraouis à l'autodétermination. La communication des rapporteurs spéciaux fournit des comptes rendus détaillés d'intimidations, de détentions arbitraires, de violences policières, de surveillance, de restrictions de mouvement et de représailles contre les Sahraouis qui participent à des manifestations pacifiques ou s'engagent dans des actions de plaidoyer internationales. Les personnes mention-

nées dans la communication ont subi des violences physiques, des perquisitions à leur domicile, une surveillance illégale et l'isolement social. Nombre d'entre elles ont été prises pour cible pour avoir participé à des commémorations pacifiques, à des conférences internationales ou pour avoir exprimé leur soutien à l'identité et à l'indépendance sahraouies. Les organisations de défense des droits humains continuent également d'être prises pour cible, leurs bureaux étant bloqués et leurs déplacements restreints. Les rapporteurs de l'ONU expriment, dans ce contexte, leur "profonde préoccupation" face aux informations selon lesquelles "les activistes sahraouis, les défenseurs des droits de l'homme, les journalistes et les avocats qui défendent le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et l'identité sahraouie sont cibles de surveillance, d'intimidation, d'harcèlement, de restriction de mouvement et d'agressions physiques". Ils se disent également "préoccupés" par les informations faisant état de la répression des rassemblements en faveur du droit à l'autodétermination, par les restrictions à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique, ainsi que par la répression et les mesures punitives adoptées en réponse à des communiqués ou discours réclamant l'autodétermination du peuple sahraoui. Selon la communication, les Sahraouis sont victimes de profilage racial, d'expropriation de terres, de privation de logement adéquat, de surveillance et de brutalités policières. "Cependant, les terres sont mises à la disposition des colons marocains qui reçoivent un soutien financier pour la construction", est-il écrit dans le document.